

AFFAIRE DE LA RAFFINERIE D'AUGUSTA

Mandat d'arrêt international contre Ould Kaddour P. 4

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

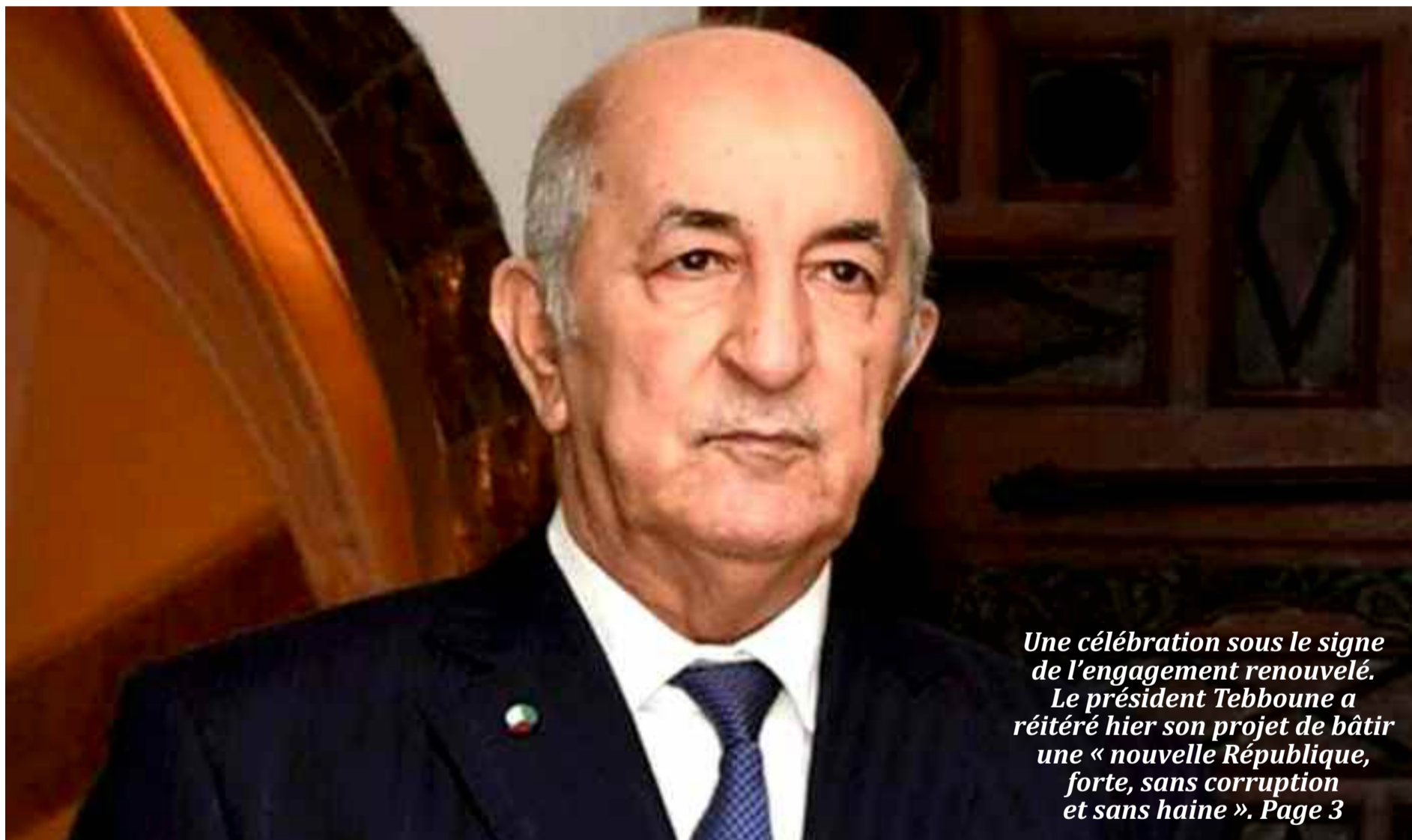
Conseil de la nation

Salah Goudjil plébiscité P. 2



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À L'OCCASION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER

Pour une «nouvelle République sans corruption, ni haine»



Une célébration sous le signe de l'engagement renouvelé. Le président Tebboune a réitéré hier son projet de bâtir une « nouvelle République, forte, sans corruption et sans haine ». Page 3

Introduction de modifications dans la carte Chifa

Le ministère du Travail dément P. 5

Risques de coupures de courant durant l'été

Sonelgaz prend ses dispositions P. 6

LORS D'UN SÉMINAIRE ORGANISÉ À L'ESG EN 1^{RE} RÉGION MILITAIRE

Chanegriha met en garde contre «les guerres hybrides» Page 2



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Jeudi 25 février 2021 ■ 7^{ème} année n°574 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

LORS D'UN SÉMINAIRE ORGANISÉ À L'ESG EN 1^{RE} RÉGION MILITAIRE

Chanegriha met en garde contre «les guerres hybrides»

Le général de corps d'Armée, chef d'état-major de l'ANP, Saïd Chanegriha, a insisté sur l'importance de fédérer les efforts pour faire face aux nouvelles guerres hybrides, poussées par les conséquences de la mondialisation.

Chanegriha qui participait, hier, à l'École supérieure de guerre (ESG) en 1^{re} Région militaire, à un séminaire national sur «Les guerres de la nouvelle génération : Défis et méthodes de confrontation», a prononcé une allocution à travers laquelle il a souligné que les guerres de nouvelle génération ont un mode propre qui cible les sociétés en se basant sur la propagande. « Les guerres de nouvelle génération ou les guerres hybrides tels que certains les nomment, sont des guerres qui ont leur propre mode, en ce sens qu'elles ciblent les sociétés et se basent sur la propagande et la contre-propagande, et ce à travers une stratégie d'influence sur la perception collective », a déclaré le chef d'état-major de l'ANP, selon un compte rendu publié par le MDN. Ces guerres, a-t-il ajouté, manipulent l'opinion publique, soit la population de l'Etat ciblé, et orientent ses comportements et ses visions ». Et l'objectif recherché à travers ce genre d'attaques est « d'accabler le régime en place » et de « disloquer le pays de l'intérieur, en suivant des étapes à long terme et en usant de différents moyens, y compris informationnels, économiques, sociaux et militaires », a expliqué le général de corps d'armée, non sans lier ce nouveau mode de guerre qui ne dit pas son nom aux effets de la mondialisation. Il estime, en effet, que « les conséquences de la mondialisation ont contribué à la multiplication des formes et moyens de concrétisation de ces guerres, visant à induire en erreur les différentes catégories de la société, à dénaturer les faits et à faire pression sur les gouvernements ». Les propos de Chanegriha au moment où les cyber-attaques et la désin-



formation de tous genres font rage dans le monde et la région, sonnent comme une mise en garde à la société, mais aussi aux institutions de l'Etat, pour doubler de vigilance. D'ailleurs, il affirme que ce séminaire a pour, entre autres, objectifs « de mettre en exergue l'importance croissante de la fédération des efforts de tous les acteurs, à savoir les institutions de l'Etat, la société civile et le citoyen, et son rôle dans le renforcement des fonde-

ments de la défense nationale, de la capacité de faire face aux multiples dangers dont l'ampleur s'étend, pour englober tous les domaines d'activité de l'Etat et de la société ».

«VIGILANCE»

Dans un environnement régional des plus instables, le général de corps d'Armée a soutenu que les éventuelles répercussions sur la sécurité et la stabilité du pays,

suggèrent d'œuvrer à la consolidation des liens d'unité. « Les éventuelles répercussions sur la sécurité et la stabilité de notre pays, induites par la détérioration de la situation sécuritaire dans notre environnement régional, en sus des viles et non moins répétées tentatives de porter atteinte à la cohésion de la société, nous imposent aujourd'hui, plus que jamais, d'œuvrer à consolider les liens de notre unité nationale et de renforcer notre cohésion et notre front interne, afin de faire face à toutes les menaces », a-t-il lancé. Plus que ça, elles imposent aussi « de relever les défis du développement socio-économique, amorcé par l'Etat (...) visant la prospérité, le développement et l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens ». Le tout, précise-t-il, « sous la conduite de monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale ». Pour Saïd Chanegriha, « la conscience politique dont a fait preuve le peuple algérien a permis, dans un passé récent, de faire face, voire de déjouer ces desseins surnois ». Mais, il ne faut en aucun cas que cela soit un objectif en lui-même, « mais un moyen de renforcer davantage la vigilance et le sens patriotique, de prendre conscience de ce qui se trame contre notre pays et de se tenir prêt à faire face à toutes les éventualités et à tous les scénarios », a-t-il mis en garde, rappelant enfin que la défense nationale « est un devoir sacré et une responsabilité collective, qu'il nous appartient, en tant qu'individus, collectivités et institutions, d'assurer en plaçant les intérêts suprêmes de la nation ». Ceci, à travers le renforcement des exigences de la riposte à toutes les campagnes surnois qui ciblent le pays.

A. M.

RÉAFFIRMANT « LA POSITION
CONSTANTE » DE L'UGTA

Labatcha appelle à la vigilance

Le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, a souligné hier à Skikda que la Centrale « mise » sur les jeunes pour insuffler « une nouvelle dynamique à l'économie nationale », appelant en outre les travailleurs à faire montre de « vigilance ». « L'UGTA mise sur les startups à travers l'innovation de projets producteurs, de compétitivité pour la qualité et de la création de la valeur ajoutée », a soutenu Labatcha, à l'occasion du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'UGTA. Il a réaffirmé la position constante de l'UGTA d'attachement à la ligne nationaliste pour la préservation de l'unité du peuple et de la stabilité des institutions de l'Etat, soulignant que « les règles du militantisme de cette organisation syndicale ancienne sont pour le redressement de l'économie du pays ». « L'UGTA est consciente que l'Algérie d'aujourd'hui mise sur les bras et les énergies créatifs de ses jeunes et a invité ces derniers à s'inspirer du combat des héros qui ont participé à la libération du pays et à la fondation de l'UGTA afin de préserver les acquis et engager la bataille du développement ».

M. Labatcha a affirmé que l'UGTA « place l'intérêt de la patrie avant toute autre considération et ne ménagera aucun effort pour préserver la cohésion sociale, construire une économie solide et assurer une vie digne aux travailleurs et leurs familles », exhortant les travailleurs et les citoyens à « faire montre de vigilance et à ne pas se laisser emporter par les tribunes extérieures qui tentent de déstabiliser l'Etat à travers divers médias subversifs ».

CONSEIL DE LA NATION

Salah Goudjil plébiscité



Comme attendu, Salah Goudjil a été plébiscité hier, à la majorité absolue en qualité de président du Conseil de la nation, lors d'une séance plénière, Salah Goudjil a été plébiscité à main levée lors d'une séance plénière présidée par Abdelmadjid Mahi Bahi, en présence de deux tiers des membres du Conseil. Les deux autres candidats à ce poste, à savoir: Kissari Mahmoud et Djeghdali Mustapha ont finalement décidé de se retirer avant le début de la séance de vote, bien qu'ils aient, 48 heures heures avant, décidé de « tenter » leur chance. La tenue de la séance plénière « a été décidée au cours d'une réunion du bureau du Conseil élargie aux présidents des groupes parlementaires et au questeur, présidée par

M. Goudjil, président du Conseil de la nation par intérim », doit-on rappeler, « conformément aux vœux exprimés par les groupes parlementaires représentés au sein du Conseil de la nation », à savoir le FLN, le RND et les sénateurs du tiers présidentiel,

comme le précisait d'ailleurs un communiqué de la chambre haute du Parlement. A l'issue du plébiscite à main levée, Goudjil a affirmé que « la véritable démocratie est un gage d'immunité pour l'Algérie qui restera debout, forte de ses positions en faveur de la libération, et un exemple à suivre en matière de démocratie bravant ses ennemis intérieurs et extérieurs ». Goudjil a tenu aussi à réaffirmer son

soutien au président de la République affirmant que le Conseil de la nation « sera aux côtés du président de la République dans la mise en œuvre de son programme visant le parachèvement de l'édification des institutions de l'Etat ». Qualifiant les prochaines élections législatives et locales d'« étape majeure dans le parachèvement de cet édifice institutionnel » à même de permettre à l'Algérie de relever tous les défis, il estimera que la candidature de Kissari Mahmoud et Djeghdali Mustapha à ce poste « participe de la véritable démocratie qui règne au sein du Conseil de la nation ». Ancien membre de l'Armée de libération nationale (ALN) (1955-1962), Salah Goudjil est réélu en janvier 2019 membre du Conseil de la nation (Tiers présidentiel) pour un mandat de six ans. Né le 14 janvier 1931 dans la wilaya de Batna, Salah Goudjil a occupé plusieurs postes, dont ministre des Transports et de la Pêche de 1979 à 1986.

R. N.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 45 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À L'OCCASION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER

Ensemble pour une «nouvelle République sans corruption, ni haine»

Une célébration sous le signe de l'engagement renouvelé. Le président Tebboune a réitéré hier son projet de bâtir une « nouvelle République, forte, sans corruption et sans haine ».

Dans un message lu en son nom par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en visite hier à Hassi R'mel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en réitérant cet engagement et « en nourrissant avec tous une aspiration d'une Algérie, souveraine et forte », capable (...) de surmonter les difficultés de cette période sensible dans la vie de la Nation » qui « aura la place qui lui sied dans le concert des Nations émergentes », a exhorté l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) à « adhérer » aux efforts visant le renforcement et l'immunisation du front social. « L'Union générale des travailleurs algériens, cette organisation prestigieuse, connue pour sa longue tradition de lutte et de militantisme », écrit le président Tebboune, est appelée, en cette conjoncture marquée par une situation économique difficile et la propagation de la pandémie de la Covid 19 et leurs retombées sur la situation sociale sur de larges catégories de travailleurs, à adhérer, comme à son accoutumée, aux efforts visant le renforcement et l'immunisation du front social contre les tentatives d'exploitation insidieuse de cette situation, en semant le doute et la confusion ». Délivré à l'occasion de la célébration du 65e anniversaire de la création de l'UGTA et du 50e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, le message du chef de l'Etat annonce une « accélération de la cadence de traitement des incidences sociales (de la pandémie) » et la « prise en charge graduelle des travailleurs impactés », en veillant constamment « au suivi de la mise en œuvre des

programmes tracés et des décisions prises à cet effet par les autorités publiques ». Après avoir rendu hommage à la « génération des bâtisseurs », aux « fils de l'Algérie », aux « patriotes sincères » parmi les « ingénieurs, techniciens (...) syndicalistes » qui ont relevé le défi des nationalisations et de la « poursuite de l'activité de la production » mise à mal par les défections de compagnies étrangères, le président Tebboune a fait l'inventaire des challenges présents et à venir qui incombent aux « compétences, les cadres, les travailleurs et travailleuses des hydrocarbures », qui ont, aujourd'hui, la « charge de relever les grands défis de l'heure » que sont : « l'élar-

gissement et le développement de la prospection et l'exploration », le « respect des engagements à l'égard des marchés étrangers » et « l'adaptation aux mutations vers la transition énergétique, l'une de nos priorités majeures pour consolider la sécurité énergétique de par les capacités avérées pour notre pays en matière d'énergies non conventionnelles, nouvelles et renouvelables ». Dans ces domaines, précisé, le chef de l'Etat se dit « convaincu que les perspectives sont prometteuses » partant du « capital expérience et expertise » engrangés et par la « mobilisation des cadres et des travailleuses et travailleurs du secteur pour concrétiser la stratégie

visant à renouveler nos réserves pétrolières et gazières et à développer les projets de l'industrie manufacturière ». Le président a salué « les réalisations accomplies » en termes de valorisation et de qualification de la ressource humaine, « facteur clé pour le développement du secteur des hydrocarbures dans le cadre de notre orientation engagée à réaliser les progrès inéluctables à travers l'élargissement des investissements aux secteurs vitaux, tels que l'agriculture et le tourisme en vue d'une sortie effective d'une dépendance, qui n'a que trop duré, à la rente pétrolière et gazière ».

M. Az.

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le projet Boosting 3 inauguré

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a procédé hier à Hassi R'mel (Laghouat), à l'inauguration du projet Boosting 3 visant à garantir la sécurité énergétique de l'Algérie à travers le renforcement des capacités de production. Selon les explications données par les responsables de ce projet à M. Djerad et la délégation ministérielle l'accompagnant, le projet Boosting 3 a été inscrit au sein de la stratégie de la Sonatrach visant à assurer la sécurité énergétique de l'Algérie et à faire face, ainsi, à l'épuisement naturel du gisement de Hassi R'mel où la pression baisse lors de l'extraction du gaz d'où la difficulté de son exploitation. Ce projet tend, également, à mettre en place de hautes capacités de compression afin d'accompagner la baisse naturelle de la pression du gisement de Hassi R'mel, après l'achèvement des deux projets Boosting 1 (2004) et Boosting 2 (2009). Ledit projet concerne la réalisation de trois stations de compression dans trois régions: Sud, Nord et Centre de la région de Hassi R'mel en vue de maintenir un plateau de production estimé à 180 millions de Standard mètres contre une enveloppe financière de 1,2 md USD. Le projet emploie actuellement 5 000 travailleurs ayant un savoir-faire reconnu et une excellente maîtrise dans le domaine des hydrocarbures. Les installations réalisées obéissent à des normes internationales HSE en vigueur. D'une capacité de production de 2 400 milliards de mètres cubes (m3) de gaz naturel, le gisement de Hassi R'mel est classé comme étant le plus grand gisement d'Afrique et quatrième au monde. Il sera épaulé par un projet de réalisation d'une station supplémentaire de compression qui sera mise en service en 2024.

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé, hier à Hassi R'mel (Laghouat), que l'Algérie a fait de la politique énergétique "une priorité majeure", dont la transition énergétique est le « facteur clé sous-tendant l'ensemble de ses politiques de développement ».

Dans son allocution, lors de sa visite à Hassi R'mel, à l'occasion du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Djerad a souligné que "l'Algérie, à l'instar de plusieurs pays du monde, a fait de la politique énergétique une priorité majeure d'où l'importance de la transition énergétique en tant que facteur clé sous-tendant l'ensemble de ses politiques de développement, conformément à la triptyque du renouveau économique, basée sur la sécurité alimentaire et sanitaire, la transition énergétique et l'économie numérique". Il a ajouté, en outre, que la politique énergétique de l'Algérie s'inscrivait dans le cadre "des réformes économiques structurelles initiées, conformément au programme du président de la République, du plan d'action du Gouvernement et du programme de renouveau économique élaboré en concertation avec les opérateurs économiques et les partenaires sociaux, lors de la conférence nationale sur le Plan de relance économique organisée en août 2020". Le Premier ministre a précisé que « cinquante ans après la nationalisation des hydrocarbures, l'Algérie a choisi de s'orienter définitivement vers le développement des énergies renouvelables, à travers l'adoption

ABDELAZIZ DJERAD À PROPOS DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE L'ALGÉRIE :

«Une priorité majeure»



d'une base industrielle adéquate, d'autant qu'elle dispose de toutes les ressources naturelles et des moyens matériels et humains l'habilitant à devenir un leader en matière des énergies, solaire et éolienne durant les prochaines années ». Il a réitéré l'engagement du Gouvernement à « jeter les bases de la transition énergétique adaptée à ses spécificités nationales en recourant à toutes les capacités lui permettant de concrétiser sur terrain les objectifs tracés sans pour autant négliger les mécanismes d'évaluation précise et de suivi permanent ».

NOUVELLES PERSPECTIVES

L'augmentation des capacités de production dans les domaines énergétiques va ouvrir au pays de « nouvelles perspectives » à travers l'élargissement effectif des activités pétrochimiques locales dont les produits finis ont des débouchés réels sur le marché international, devenu trop incertain pour les res-

sources énergétiques primaires à l'état brut, a poursuivi M. Djerad. Selon le Premier ministre, le Gouvernement a adopté, dans le cadre de son programme d'action et le plan de relance économique, plusieurs mesures visant à promouvoir les activités industrielles liées au secteur de l'énergie au niveau des entreprises et des petites et moyennes industries permettant la création de postes d'emploi et de richesses locales. La transition énergétique est perçue par l'Etat algérien comme un processus vital exigeant plusieurs transitions et mutations à l'instar de la transition numérique et industrielle et leurs systèmes et technologies, a-t-il assuré. Il a mis l'accent sur l'impératif pour Sonatrach de s'acquitter de son rôle en tant qu'acteur principal dans le processus de la transition énergétique en incorporant les énergies renouvelables dans sa vision stratégique et les plans de mise en œuvre y afférents.

R. E.

AFFAIRE DE LA RAFFINERIE D'AUGUSTA

Mandat d'arrêt international contre Abdelmoumène Ould Kaddour

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a annoncé, hier à Hassi R'mel, l'émission d'un mandat d'arrêt international contre le principal accusé dans l'affaire de corruption relative à l'acquisition par le groupe Sonatrach de la raffinerie d'Augusta (Italie).

« **L**e pôle pénal économique et financier a ouvert une enquête sur l'affaire de la raffinerie d'Augusta, dans laquelle un mandat d'arrêt international a été émis contre le principal accusé », a déclaré Djerad dans son allocution, à l'occasion de la célébration du 50e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et du 65e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). « Nous continuerons à poursuivre en justice tous les responsables impliqués dans les affaires de corruption et les tentatives d'atteinte à l'économie nationale », a-t-il ajouté. A cet effet, le Premier ministre a réaffirmé « la détermination de l'Etat à poursuivre la moralisation de la vie publique et du domaine économique, en réunissant les conditions idoines pour un climat économique empreint de transparence et de concurrence loyale et saine, d'une part et à lutter contre la corruption dans le cadre de la loi, d'autre part ». Pour rappel, la raffinerie Augusta (Sicile) a été acquise par le groupe Sonatrach en 2018 à la faveur d'un accord conclu avec ESSO Italiana (ex-filiale du groupe américain ExxonMobil). La filiale raffinage italienne de Sonatrach dénommée Sonatrach Raffineria Italiana Srl, est devenue propriétaire de ces actifs à partir du 1er décembre 2018. Cette transaction inclut également les trois terminaux pétroliers de Palerme, Naples et Augusta, ainsi que des participations dans des pipelines reliant la raffinerie aux différents terminaux. L'acquisition de la raffinerie d'Augusta estimée à 800 millions de dollars devait permettre à Sonatrach de combler son déficit local en gazoil et en essence et de vendre sur les marchés internationaux les produits excédentaires selon les dirigeants de Sonatrach de l'époque. Plusieurs réserves ont été émises sur cette transaction mais aussi sur l'efficacité de cet investissement de Sonatrach à



l'étranger. La transaction a été réalisée par l'ex-DG de Sonatrach Abdelmoumène Ould Kaddour en 2017.

Le rachat de la raffinerie a fait à l'époque des gorges chaudes en Algérie et en Italie. Pourtant, le P-DG de Sonatrach, Abdelmoumène Ould Kaddour, a été catégorique. L'Algérie a fait une très bonne affaire en rachetant cette raffinerie vieille de 70 ans et moult fois modernisée. De nombreux experts, spécialistes s'étonnent de la précipitation d'acquisition d'une raffinerie dans cet endroit spécialement très connu par la connivence de la mafia sicilienne avec les syndicats qui ont déjà fait pression sur le propriétaire de n'accepter cette cession que lorsque l'acheteur aura pris en charge, voire ne licencie aucune personne de l'effectif de 660 agents et Sonatrach a accepté le deal tête baissée.

DES EXPERTS ALERTENT SUR LE PRIX ÉLEVÉ DE LA TRANSACTION

Des experts ont jugé que le groupe pétrolier algérien avait surpayé cette raffinerie. Selon l'ex-P-DG de Sonatrach, le prix ne dépassant pas 1 milliard de dollars : « Nous avons acquis la raffinerie d'Augusta à un prix extraordinaire, soit moins de 1 milliard de dollars, sachant que le projet de raffinerie de Hassi Messaoud devra coûter 3 à 4 milliards de dollars », a-t-il indiqué. Selon la presse italienne, la raffinerie est une véritable bombe environnementale du moment qu'elle est très polluante et risque même la fermeture. La presse sicilienne avait rapporté à l'époque que le parquet et notamment la municipalité d'Augusta conduite par Mme Cettina Di Pietro se sont complètement étonnés de la précipitation de l'équipe de

Sonatrach pour l'acquisition de cette raffinerie vieille de 70 ans pour un montant pareil. Le bourgmestre a confirmé avoir averti les représentants de Sonatrach avec, à leur tête Ould Kaddour personnellement. Selon les évaluations faites par les experts désignés par le parquet d'Augusta, une réhabilitation environnementale impérative sous peine de fermeture est « estimée à plus d'un demi-milliard d'euros ». Ces travaux ne concernent en fait que la dépollution. Il existe en plus un contentieux avec l'ancien propriétaire qui doit s'acquitter de lourdes amendes que l'acheteur prendra en charge. Cet achat n'a pas été examiné sur la base d'un rapport d'évaluation crédible par le conseil d'administration de Sonatrach qui, pour rappel, est propriété de l'Etat algérien à 100% de ses actions. Qu'attend donc le ministre, représentant de l'Etat pour s'exprimer sur le sujet ou alors de qui Ould Kaddour reçoit-il ses instructions d'ailleurs ? Ahmed El-Hachemi Mazighi, ancien vice-président chargé de la commercialisation au sein de la compagnie qui a piloté le projet autour de l'achat d'Augusta et dirigé les négociations pendant plus d'un an et qui défendait becs et ongles cet achat a été placé sous mandat de dépôt à la prison d'El Harrach en juillet 2020. Il est poursuivi pour les chefs d'inculpation de « dilapidation d'argent public et usurpation de fonctions ». D'autres personnes liées à ce dossier devront être auditionnées par le magistrat instructeur dans les jours à venir. En janvier 2020, Sonatrach a obtenu un prêt de 250 millions de l'Arab Petroleum Investments Corporation (Apicorp) pour financer la maintenance de la raffinerie Augusta et couvrir les achats de pétrole à l'Arabie saoudite du site établi en Sicile. L'accord pour l'achat de la raffinerie d'Augusta a eu l'aval de la présidence de la République et du gouvernement, que dirigeait à l'époque Ahmed Ouyahia.

Mahmoud Tadjer

COUR DE BLIDA

L'avocat Sid Ahmed Ouragh en liberté provisoire

La chambre d'accusation de la cour de justice de Blida a ordonné hier la remise en liberté de l'avocat Sid Ahmed Ouragh en détention provisoire. Il avait été placé en détention provisoire par le juge d'instruction du tribunal de Larbaâ mercredi dernier dans une « affaire privée » l'opposant à un magistrat. Sa mise sous mandat de dépôt a provoqué la colère de l'Union des barreaux d'Algérie. Des avocats ont même boycotté leurs activités dans les tribunaux et les cours durant la journée d'hier en guise de protestation contre la détention de leur confrère de Blida.

ATTENTAT CONTRE LE PALAIS DU GOUVERNEMENT

Report du procès à la prochaine session pénale

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a décidé hier le report du procès des accusés dans l'affaire des attentats ayant ciblé en 2017, le Palais du gouvernement et le siège de la police à Bab Ezzouar (Alger), à la prochaine session pénale, en raison de l'absence de la défense des accusés. Pour rappel, six accusés arrêtés sur seize, ayant été condamnés à la peine capitale, sont poursuivis dans cette affaire dont le pourvoi en cassation des jugements prononcés à leur encontre a été accepté par la Cour suprême. Les inculpés sont poursuivis pour appartenance à un groupe terroriste dont le but est de semer l'effroi au sein de la population et de créer un climat d'insécurité et homicide volontaire avec préméditation et usage d'explosifs.

COUR D'ALGER

Report du procès en appel de Djelloul Djoudi au 10 mars 2021

La cour d'Alger a reporté hier au 10 mars 2021, le procès en appel de l'ancien parlementaire et dirigeant au PT, Djelloul Djoudi, poursuivi pour diffamation à l'encontre de l'ancienne ministre de la Culture Nadia Labidi, et ce, en raison de l'absence des avocats à l'audience. Le tribunal d'El Harrach avait condamné Djelloul Djoudi, en octobre 2020 dans la même affaire, à une peine de trois mois de prison avec sursis, assortie d'une amende de 50 000 DA, dans l'affaire de diffamation l'opposant à l'ancienne ministre de la Culture, Mme Labidi. Dans une interview, parue le 8 mai 2019 dans un quotidien national, le mis en cause avait accusé la plaignante de « conflits d'intérêts » dans sa gestion du ministère de la Culture, reprenant à son compte l'accusation publique de la présidente du PT, Louisa Hanoune, à l'encontre de Mme Labidi. Une plainte pour diffamation a, par la suite, été déposée par cette dernière à l'encontre de Djoudi, le 8



octobre 2019. Une autre action en justice, pour le même objet, a également été intentée, le 7 mai 2015, à

l'encontre de Mme Hanoune par l'ancienne ministre qui a réactivé, le 5 mai 2019, la même plainte.

VACCINATION ANTICOID-19

Arrivée de vaccins chinois

200 000 doses supplémentaires de vaccins antiCovid-19, chinois, sont arrivées hier dans notre pays. Elles ont été réceptionnées à l'aéroport de la base militaire de Boufarik. Il s'agit d'un don accordé par le gouvernement chinois et annoncé, il y a quelques jours, par l'ambassade de Chine en Algérie.

Sinopharm est une société pharmaceutique chinoise qui a produit deux vaccins chinois sur cinq contre la Covid 19. Et les cinq vaccins chinois ont atteint le stade final des essais cliniques - tout comme d'autres vaccins dans le monde. Selon des informations recueillies auprès du ministère de la Santé, l'un des avantages de ce vaccin est qu'il « ne nécessite pas de conservation à très basse température. Il agit sur le système immunitaire humain et l'incite à produire des anticorps contre la Covid 19 ». Une fois le sujet vacciné, « les cellules immunitaires produisent des anticorps qui empêchent le virus de pénétrer dans les autres cellules ». Il est précisé également que « les essais cliniques de Sinopharm ont montré que ce vaccin peut protéger les personnes contre l'infection par la Covid 19 ». Le vaccin porte le nom de 'Sinopharm', la société qui l'a produit. Celle-ci est l'une des deux principales sociétés pharmaceutiques en Chine. Elle a produit deux sur cinq vaccins chinois contre la Covid 19. Tous les cinq vaccins chinois ont atteint le stade final des essais cliniques, selon les mêmes informations. Pour rappel, depuis l'apparition de la pandémie, la Chine et l'Algérie se sont entraînées et solidarisées. L'Algérie a été l'un des premiers pays à fournir une aide médicale d'urgence à la Chine. Pour sa part, ce pays « ami », par le biais de ses entreprises et sa communauté présentes en Algérie, ont fait don d'une grande quantité de masques de protection, de réactifs et de respirateurs. Il a envoyé également une équipe d'experts médicaux en Algérie, qui a apporté un précieux appui à nos médecins dans la lutte contre cette épidémie. A cette occasion, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a déclaré qu'un « autre arrivage est programmé pour notre pays avant la fin du mois courant, dont les quantités sont estimées à des centaines de milliers



de vaccins ». Le ministre a affirmé que « la situation maîtrisée aujourd'hui est venue grâce aux efforts des équipes médicales, ainsi qu'à la contribution de tous les Algériens ».

DES ALGÉRIENS REÇOIVENT LA DEUXIÈME DOSE DU VACCIN

Le processus d'administration de la deuxième dose du vaccin antiCovid 19 a commencé au niveau des centres sanitaires concernés. Ainsi, les Algériens vaccinés à partir du 30 janvier passé, date du début de la campagne nationale de vaccination contre l'épidémie, ont reçu la deuxième dose du vaccin, et ce, à un intervalle de trois semaines après la première comme l'exige le protocole. Selon ce qui a été rapporté par les équipes médicales supervisant l'opération, « les effets secondaires apparus chez certaines personnes vaccinées restent légers et normaux, puis-

qu'ils ne dépassent pas une légère douleur ou fièvre ». « Jusqu'à présent, aucun symptôme qui inquiète n'est apparu. Ce constat est basé sur le suivi des états de santé des personnes vaccinées, qui ont confirmé l'absence de complications », est-il encore révélé. Comme sa précédente, cette opération concerne en premier lieu les personnels médicaux et leurs familles, malades chroniques et les personnes âgées.

DON DE MÉDICAMENTS

5 200 valises contenant des respirateurs artificiels, ainsi que des matériels et des équipements médicaux ont été offerts gracieusement à l'Algérie. C'est l'œuvre des membres de la communauté algérienne à l'étranger qui ont fait ce don au profit des malades atteints de Covid-19. Il s'agit précisément des associations 'Algériens solidaires' et 'Secours islamique France' avec l'intermédiaire de l'Association des

oulémas musulmans algériens. Revenant les membres de cette association, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a salué

« L'ÉLAN DE SOLIDARITÉ » ET A LOUÉ

« L'adhésion de la société civile en Algérie et au sein de la communauté nationale à l'étranger aux efforts des autorités dans la lutte contre l'épidémie de la Covid-19 ». Cette crise a nécessité la conjugaison des efforts de tous pour la surmonter, a-t-il dit. De son côté, le président de l'Association des Oulémas musulmans algériens, Abdelrezak Guessoum, a estimé que « cet élan des membres de la communauté nationale établis à l'étranger est un exemple vivant de l'esprit de solidarité et d'entraide entre les Algériens où qu'ils soient ».

Lyès Ayoub

INTRODUCTION DE MODIFICATIONS DANS LA CARTE CHIFA

Le ministère du Travail dément

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a démenti hier dans un communiqué, l'introduction de modifications dans le système de la carte Chifa, en vertu desquelles les pharmacies seront tenues de délivrer les médicaments à titre gracieux aux titulaires de la carte. « Certains sites électroniques et pages sur les réseaux sociaux ont relayé des informations fausses et infondées faisant état de l'augmentation à 100% du taux de rem-

boursement, dans le cadre de la carte Chifa, des frais des médicaments et des soins médicaux, au profit de 6 départements ministériels », a noté le communiqué du ministère qui a démenti toutes les informations contenues dans les articles de presse. Le ministère dément également l'introduction de modifications dans le système de la carte Chifa en vertu desquelles les pharmacies seront tenues de délivrer les médicaments à titre gracieux aux

titulaires de la carte. Le ministère a appelé, dans ce sens, tous les médias nationaux à « recueillir les informations relatives au secteur à partir de son site électronique et les pages officielles du ministère sur les plateformes électroniques, pour vérifier et s'assurer de la source et de la véracité de l'information avant sa publication dans le souci d'éviter de leurrer l'opinion publique », conclut la source.

DJAMAÂ EL DJAZAÏR

Le périmètre de protection et les règles de sécurité fixés

Le périmètre de protection de la Grande Mosquée d'Alger "Djamaâ El Djaïr", les limites et les règles de sécurité qui lui sont applicables ont été fixés par un décret exécutif publié au dernier Journal officiel n° 13. Il s'agit du décret exécutif n° 21-75 du 17 février 2021, signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui a pour objet d'instituer le périmètre de protection de Djamaâ El Djaïr et de fixer ses limites et les règles de sécurité qui lui sont applicables. Selon le présent texte, il est entendu par périmètre de protection, l'espace terrestre, aérien et maritime situé hors enceinte de la Grande Mosquée et devant faire l'objet de mesures de sécurité spécifiques. Le wali d'Alger est chargé, est-il notifié dans le décret, de sécuriser et de protéger ce périmètre de protection, conformément aux lois et règlements en vigueur, alors que les services de la Sûreté nationale, en qualité d'autorité chargée de la sécurisation sont consultés sur toute question liée à sa sécurisation. Un plan de sécurité du périmètre de protection est élaboré sous l'égide du

wali d'Alger, en concertation avec l'autorité chargée de la sécurisation de Djamaâ El Djaïr et en coordination avec les services concernés. Un comité chargé de l'évaluation et du suivi permanents du respect, de l'exécution et de l'application des dispositions et des mesures relatives à la sécurisation du périmètre de protection, est institué, sous l'autorité du wali d'Alger, précise le décret. En outre, les dépenses liées à la sécurisation du périmètre de protection de la Grande Mosquée sont prises en charge sur le budget de la wilaya d'Alger. Afin de préserver l'aspect architectural particulier protégé de Djamaâ El Djaïr, il est interdit, en vertu de ce texte, de procéder à l'intérieur du périmètre de protection, à toute réalisation ou construction ou installation permanentes, pouvant l'occulter partiellement ou totalement, ou dénaturer et/ou diminuer de son éclat. Les autorités administratives compétentes doivent veiller également lors de la délivrance d'autorisations d'organisation et/ou de pratique d'activité ou événement quelconque, à l'intérieur du périmètre

de protection, à prendre en considération la nature religieuse et culturelle de la Mosquée. Les autorités administratives compétentes sont aussi tenues d'assainir le périmètre de protection de Djamaâ El Djaïr de toutes constructions ou installations érigées sans autorisation. Selon le cas, peut faire l'objet de délocalisation, de modification, de démolition ou d'acquisition par l'Etat, toute construction, installation ou activité à l'intérieur du périmètre de protection, pouvant constituer une menace ou un danger pour la sûreté et la sécurité de Djamaâ El Djaïr ou porter atteinte à son image esthétique. Les propriétaires et autres titulaires de droits réels concernés par ces mesures bénéficient d'une indemnisation conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, en la matière. De plus, il est interdit, sauf autorisation spéciale, de pratiquer des activités de survol du périmètre de protection par drones, parachutes, ballons, ULMS ou tout objet volant à l'intérieur du périmètre de protection.

PARC AUTOMOBILE DES ADMINISTRATIONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Djerad annonce une conversion au GPLc de 34%

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a fait état hier depuis Hassi R'mel (Laghouat), de la conversion, en 2021, au Gaz de pétrole liquéfié carburant (GPLc) de 34% du parc automobile - essence- des administrations et établissements publics. "Déterminée à élargir l'utilisation du GPLc, l'Algérie avance à un rythme accéléré vers la réalisation de l'autosuffisance en carburant, en témoigne le non-recours à son importation depuis juillet 2020", a déclaré M. Djerad, lors d'une visite effectuée à Hassi R'mel dans le cadre de la célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Evoquant les réalisations de l'Algérie dans le domaine de l'énergie, le Premier ministre a rappelé la mise en service de la raffinerie de Sidi R'zine augmentant, ainsi, sa capacité de production à 3,7 millions tonnes/an, en dépit des difficultés induites par la pandémie covid-19. Il a également mis en avant la rationalisation par la Sonatrach et la Sonelgaz de leurs budgets relatifs à l'investissement et à l'exploitation à raison de 7,5 mds USD. M. Djerad a mis l'accent, en outre, sur la contribution de l'Algérie, en sa qualité de présidente de l'Opep en 2020, à la coordination des efforts dans l'objectif de parvenir à un accord historique sur la réduction de la production de 9,7 millions/jour.

MALGRÉ LA CRISE

Sonatrach a recruté 2 800 personnes en 2020



Le P-DG de la compagnie pétrolière et gazière Sonatrach, Toufik Hakkar, a déclaré lors de son passage à la télévision publique, que «malgré la crise de 2020, et au moment où les plus grandes entreprises internationales ont commencé à licencier leurs salariés, Sonatrach a recruté 2 800 salariés et cadres, en fonction de ses besoins». Interrogé sur l'impact de la pandémie de la Covid 19 sur Sonatrach, Toufik Hakkar, a indiqué que «les compagnies aériennes sont plus impactées que les sociétés pétrolières» par la pandémie de la Covid 19, ajoutant que «les compagnies pétrolières ont souffert de la baisse de la demande et des prix». Evoquant les conséquences de la crise sanitaire sur les résultats financiers de l'entreprise, le P-DG de Sonatrach a indiqué que «les recettes ont baissé de 33 milliards de dollars à environ 20,2 milliards de dollars en termes de commercialisation, soit environ 13 milliards de dollars, puisque nous avons des recettes qui avoisinent 2,5 milliards de dollars provenant du marché intérieur». Il a expliqué que la baisse du chiffre d'affaires de la compagnie pétrolière est due essentiellement «à la baisse des prix du pétrole, qui représente 80% de la baisse du chiffre d'affaires, ainsi qu'à la baisse de la production», en raison du respect des quotas imposés par l'Opep. Pour rappel, Hakkar a affirmé, en janvier dernier, que «Sonatrach a clôturé l'exercice précédent avec un résultat positif, fruit des efforts consentis par l'ensemble de nos collectifs et par l'entreprise à travers, notamment, la réduction des dépenses d'exploitation et d'investissement».

R. E.

RISQUES DE COUPURES DE COURANT DURANT L'ÉTÉ

Sonelgaz prend ses dispositions

Afin de ne pas subir les coupures intempestives du courant électrique durant la prochaine saison estivale, à cause notamment de l'utilisation excessive des climatiseurs, la Société Sonelgaz a, par le biais de sa filiale, Société algérienne de production d'électricité (SPE), rassuré avoir pris ses dispositions pour éviter de tels désagréments qui pourraient affecter les entreprises, les administrations et les ménages.

En effet, le P-DG de la SPE, Sabri Lezhari, a indiqué hier que les capacités de production nationale avoisinent les 22 000 MW, alors que pour l'été prochain, il est prévu une consommation de 16 500 MW. Selon lui, la SPE détient déjà 16 000 MW parmi les 22 000 MW existant sur le parc électrique algérien, soit la plus grande capacité de production au niveau national. En outre, explique le P-DG, cette société chargée de produire de l'électricité au niveau du réseau interconnecté Nord et au niveau de la boucle Adrar-In Salah-Timimoun, est en phase de réalisation de

8 000 MW de capacité de production supplémentaire prévue pour être livrée totalement d'ici 2025. Par ailleurs, en terme d'évolution des moyens de production et de technologies utilisées, Lezhari a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que la SPE a acquis des centrales de production électrique à cycle combiné et envisage de réceptionner prochainement de nouvelles centrales de ce type. «Leur spécificité réside dans l'association de turbines à gaz à des turbines à vapeur permettant d'atteindre un taux de rendement élevé de près de

60 %. De plus, ces centrales permettent d'économiser 50 % de consommation de gaz», a souligné le P-DG. Les centrales à cycle combiné en activité se trouvent au niveau de Ain Arnat (wilaya de Sétif) et de Cap Djenet (wilaya de Boumerdès). D'autres sont en cours de mise en service dans la wilaya de Naâma et à Belara (wilaya Jijel), alors que l'entrée en service des centrales d'Oumache (wilaya de Biskra) et de Kais (wilaya de Khenchela) est prévue pour l'été prochain. De plus, des



centrales à cycle combiné sont en cours de réalisation dans les wilayas de Mostaganem et de Djelfa. A propos de l'évolution de la consommation électrique nationale, le P-DG de la SPE a rappelé qu'une période de «boom» avait été enregistrée entre 2005 et 2014 lorsque la croissance annuelle de consommation était de 7 à 8 %. Par la suite, la période 2015-2019 a vu ce taux d'évolution fléchir à 5-6 % annuellement, «même si ce chiffre reste très important, ce qui est un signe de développement économique et social». Cependant, durant l'année 2020 marquée par la crise sanitaire, la croissance de la consommation a atteint 3 %, soit une réduction de moitié du taux annuel habituellement enregistré, a souligné le même responsable. A propos des collaborations, notamment à l'international, Lezhari a indiqué que la SPE prévoit d'en-

voyer des équipes en Irak à partir du mois d'avril prochain à la demande de son partenaire General Electric (GE). D'autres équipes sont actuellement en Libye, sollicitées par la Société d'électricité libyenne. «Les collaborations internationales nous ont permis en 2020 de générer entre 150 000 et 200 000 dollars grâce aux cadres nationaux de SPE. En 2021, nous ambitionnons d'atteindre plusieurs millions de dollars», a-t-il affirmé. En outre, questionné à propos du niveau d'exportation d'électricité par le pays, Lezhari a indiqué que les interconnexions avec les pays voisins ont permis d'exporter en 2020 entre 300 et 350 MW. Cependant, a-t-il estimé, «il est nécessaire de renforcer les interconnexions entre pays pour hisser les capacités de l'Algérie à exporter, même si ce sont des projets onéreux».

Hafid M.

POUR DÉDOUANER SA MARCHANDISE

L'Eniem demande une dérogation

Suite à la reprise, début février, de son activité après plusieurs mouvements de protestation, l'usine Eniem de Tizi Ouzou est toujours confrontée au problème d'approvisionnement en matière première, bloquée au niveau du port. Pour remédier à cette situation et permettre un redémarrage de son activité, une demande de dérogation spéciale pour le dédouanement de sa marchandise bloquée au port d'Alger, a été adressée hier aux pouvoirs publics par le Président-directeur-général (P-DG) de l'entreprise, Mustapha Chaoui. La demande a été formulée au wali Mahmoud Djamaâ lors d'une visite qu'il a effectuée au niveau de l'entreprise à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures. «Nous vous sollicitons pour intercéder auprès des pouvoirs publics pour le dédouanement de cette marchandise qui permettra d'assurer l'activité de l'entreprise durant les deux mois à venir, mars et avril, en attendant la mise en œuvre du plan de relance décidé par les pouvoirs publics» a-t-il demandé au wali qui s'est engagé de son côté, à «transmettre la demande». La marchandise, de la matière première, d'une valeur de 400 millions de dinars a été importée en juillet 2020, avant



l'entrée en vigueur de la décision d'interdiction de l'importation des kits CKD/SKD» a-t-il précisé, soulignant que «le paiement des taxes douanières au tarif d'aujourd'hui, coûtera à l'entreprise, en difficultés financières, près du double de son prix d'acquisition». Pionnière de la filière électroménagère en Algérie, l'Eniem vit, depuis quelques années, une situation financière difficile, qui a nécessité plusieurs plans de relance. Le dernier en date a été élaboré et présenté aux pouvoirs publics en décembre

dernier, suite à l'arrêt technique d'activité d'un mois décidé par la Direction de l'entreprise pour cause de rupture de stocks de matière première. S'en sont suivis des mouvements de grèves de la part des travailleurs qui ont réclamé le paiement des jours d'arrêt technique de leur usine, ainsi que le limogeage du P-DG de l'époque Djilali Mouazer. Une fois avoir eu gain de cause, les travailleurs ont repris leurs postes de travail, en attendant l'arrivée de la matière première.

RÉGION DE BOUTLELIS (ORAN)

Succès de l'expérience de culture de la pomme de terre «bio»

L'expérience de culture de la pomme de terre "bio" destinée à la consommation, menée au niveau d'une exploitation agricole dans la région de Boutlelis (ouest d'Oran) a eu un rendement conséquent estimé à 190 quintaux à l'hectare, a-t-on appris mardi du chef de la circonscription agricole de Boutlelis.



L'expérience de la culture de la pomme de terre hors saison sans utilisation d'engrais a donné des résultats probants.

Cette opération, menée sur une superficie d'un hectare au niveau de l'exploitation agricole relevant de l'ex ferme pilote "Cheikh Benkhelifa", a été remarquée par la multiplication de la production de ce légume, ajouté à la liste des légumes bio produits au niveau de la circonscription, a indiqué Maarouf Kharif à l'APS. L'initiateur de cette expérience s'est basé, dans son parcours technique, sur l'engrais naturel avec l'utilisation de moyens manuels traditionnels dans l'enlèvement des mauvaises herbes sans avoir recours aux médicaments ou aux

insecticides, selon M. Kharif, notant que cette initiative est la première du genre au niveau de la circonscription agricole de la daïra de Boutlelis. Grâce à l'effort de l'agriculteur, au suivi et à la sensibilisation sur la prévention contre les maladies et parasites avec les changements climatique, il a réussi à réaliser une récolte qui a dépassé les prévisions, à savoir 190 quintaux à l'hectare, selon le même responsable. L'opération de plantation de ce tubercule a été réalisée au mois d'août et la récolte a été à la fin du mois de décembre et au début janvier der-

niers. L'agriculteur a utilisé des semences issues de la récolte saisonnière, plantées en janvier 2020 et récoltées en mai dernier. A la première opération de plantation, il a utilisé des semences du variété "Spounta" importées, a expliqué le même responsable. Cette expérience a permis de réduire les coûts des engrais chimiques et de varier dans la filière pomme de terre, selon le chef de la circonscription agricole de la daïra de Boutlelis, qui a relevé que de nombreux agriculteurs se dirigent vers la production de légumes bio pour satisfaire les besoins

des consommateurs oranais, qui ne cessent d'affluer sur les champs des communes de Boutlelis et de Cap Blanc (Aïn El Kerma) pour acquérir ce légume sain de produits chimiques. La superficie réservée à la pomme de terre de saison au niveau de la circonscription varie entre 40 et 50 ha, réalisant une récolte atteignant jusqu'à 350 qx/ha et celle à la pomme de terre hors saison est estimée entre 15 et 20 ha pour une production allant de 180 à 250 qx/ha, selon le même responsable.

COMMISSION D'ÉCOUTE DES INVESTISSEURS À ANNABA

Entraves levées sur 170 projets



La Commission d'écoute des investisseurs de la wilaya d'Annaba a levé les entraves rencontrées par 170 projets sur les 202 soumis à la commission depuis sa création au troisième trimestre 2020, a-t-on appris mardi, auprès des services de la wilaya. Les entraves levées concernent notamment l'obtention de permis de construire et d'actes de concession, des erreurs dans la rédaction de contrats et des amendements relatifs à la nature de l'activité d'investissement, a-t-on précisé. Les projets concernés se rapportent à l'industrie, l'agriculture, le logement, la santé et les services et se répartissent sur les zones industrielles d'Ain Sayd, Berrahal, El Allaligie et Medjass Ghassoul qui se trouvent dans les communes d'El Bouni, Berrahal et Ain Berda, selon la même source. La commission d'écoute des investisseurs présidée par le wali et composée de responsables de l'exécutif et de représentants des services concernés par l'étude et le suivi de l'investissement a ajourné l'examen de 32 projets jusqu'à la parution

des nouveaux textes régulant le travail de la commission de localisation et de promotion de l'investissement et de régulation du foncier (Calpiref), a-t-on indiqué. Plusieurs projets d'investissement en industrie, agriculture et services sont bloqués dans la wilaya à cause de la suspension de l'activité de la Calpiref jusqu'à la parution des nouveaux textes réglementaires, a-t-on fait savoir lors des rencontres périodiques de la commission d'écoute des investisseurs. La commission d'écoute des investisseurs a tenu depuis sa création 21 rencontres avec des investisseurs et a procédé à 5 inspections de zones industrielles et de zones d'activités, est-il noté. Au cours de ces diverses rencontres, le wali a exhorté les représentants des divers services et organismes concernés par le dossier de l'investissement à assurer un accompagnement positif des investisseurs notamment les jeunes en application des textes d'encouragement et d'incitation à l'investissement générateur de richesses, a-t-on noté. (APS)

SOCIÉTÉ DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE CONSTANTINE

Plus de 440 clients ont payé leurs factures en ligne

Un total 441 clients de la Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (Seaco) ont recouru au paiement en ligne des factures de consommation d'eau potable durant 2020, a indiqué mardi à l'APS, la responsable de la communication de cette entreprise, Wassila Benchaoui. Cette responsable a précisé, à ce propos, que le mode de paiement en ligne par carte interbancaire (CIB) et la carte d'Algérie Poste Edahabia, initié à partir de janvier 2020, a constitué une alternative aux clients de la Seaco ne souhaitant pas faire le déplacement dans les agences commerciales, notamment durant l'épidémie de coronavirus, et ce, par le biais d'un espace client créé à cet effet sur le site de l'entreprise. La même source a également fait savoir que le nombre de clients redevables à la Seaco s'élève à 260 350 au 31 décembre dernier, un nombre correspondant à celui des clients de l'entreprise qui ne sont pas acquittés du paiement de leur consommation d'eau potable au cours de l'année 2020, soulignant qu'en dépit du cumul des factures impayées l'entreprise n'a pas procédé à la suspension de l'alimentation en eau potable des foyers. Par ailleurs, concernant le montant total des créances de la consommation de l'eau potable durant l'année écoulée, la même source a relevé que ce dernier a atteint 5 457 862 DA, dont 3 947 262 DA sont détenus par les particuliers et 1 016 789 DA par les administrations. Mme Benchaoui a ajouté, en outre, que 343 140 DA de créances sont détenues par le secteur du commerce, tandis que celui de l'industrie cumule pour sa part 150 677 DA de créances impayées au cours de l'exercice 2020. La Société de l'eau et de l'assainissement de la wilaya de Constantine compte 23 agences commerciales et une longueur de réseau de distribution d'eau potable de 1709 km et un réseau d'assainissement de 931 km.

GÉNÉRALISATION D'INTERNET 4G À MILA

11 zones d'ombre prochainement «couvertes»

Les services d'Algérie Télécom (AT) dans la wilaya de Mila réceptionneront "prochainement" 11 projets relatifs à la généralisation du service Internet 4G dans 15 zones d'ombre de la wilaya, a indiqué mardi le directeur de l'unité opérationnelle d'AT Adel Rachid. Les projets de couverture Internet, actuellement au stade final d'installation de poteaux pour antennes, seront opérationnels au cours du premier trimestre de l'année en cours, a précisé à l'APS le même cadre. Il a été procédé dans le cadre de ces projets à la pose de 63 km de fibres optiques à travers neuf communes de la wilaya permettant la couverture de 15 zones d'ombre par le service Internet 4G, selon la même source. Ces projets font partie du programme retenu au profit de la wilaya de Mila en vue de la couverture de 26 zones d'ombre qui connaissent "un grand déficit" en couverture par le réseau de téléphonie fixe et internet à travers 12 des 32 communes de la wilaya, a indiqué Adel Rachid. Aussi, 11 zones d'ombre ont-elles été prises en charge l'année passée parmi lesquelles la dernière, Aïn Kébira, située dans la commune de Hamala, dont le réseau a été inauguré par le ministre de la Poste et des Télécommunications Brahim Boumzar, lors de sa récente visite à la wilaya, a rappelé le directeur de l'unité opérationnelle d'AT. Mila vient également de bénéficier de l'inscription de nouveaux projets de couverture par le réseau internet 4G de 24 autres zones d'ombre, selon la même source. La wilaya a également bénéficié d'un projet de pose de 120 km de fibres optiques, en cours d'exécution, dont la réception est prévue avant la fin de l'année en cours, selon la même source qui a souligné que depuis 1994, la wilaya a bénéficié de l'installation d'un réseau de 2.100 km de fibres optiques.

INCUBATEUR DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'UNIVERSITÉ DE BOUMERDES Installation de cinq projets de recherche innovants

Cinq projets de recherche innovants ont été installés mardi au niveau de l'incubateur des nouvelles technologies de l'université M'hamed Bougara de Boumerdes en vue de leur mise en application officielle prochainement, a-t-on indiqué auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Il s'agit de la sélection de cinq projets innovants sur un total de 84 proposés aux étudiants chercheurs de différentes universités et instituts nationaux au titre d'un concours national dont les résultats ont été annoncés mardi, avec l'installation des cinq projets lauréats au niveau de l'incubateur en vue de leur mise en œuvre prochainement. Le déroulement de cette opération d'installation, présidée par le recteur de l'université Yahy Mustapha et la Directrice générale de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET), Mounsi Nedjoudja, s'inscrit dans le cadre de la célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la fondation de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), cérémonie abritée par la faculté des Hydrocarbures et de Chimie de cet établissement d'enseignement supérieur.

Selon l'exposé présenté à l'occasion par le responsable de l'incubateur, Lechheb Samir, le "premier projet sélectionné est relatif à la production des enzymes environnementales dans la confection de détergents, proposé par une équipe de chercheurs de l'université de Boumerdes, présidée par l'étudiante Akmoussi Toumi Siham. Le 2^{ème} projet lauréat porte sur la confection d'un appareil respiratoire intelligent, présenté, également, par une équipe de recherche de l'université de Boumerdes, présidée par l'étudiant Bous-saa Walid Zaki. Tandis que le 3^{ème} projet, aussi proposé par des étudiants de la même université, à leur tête l'étudiante chercheuse Amara Narimane, vise la réalisation d'une plate-forme de maintenance électronique. Le 4^{ème} projet innovant sélectionné au titre de ce concours relève d'une équipe de chercheurs de l'université de Bejaïa, présidée par l'étudiante Amina Attia, qui a proposé l'idée de produire une crème de beauté industrielle, tandis que le 5^{ème} projet présenté par une équipe de recherche de l'université de Boumerdes,



présidée par le chercheur Louahab karim, porte sur une plateforme technique pour la valorisation des recherches. Dans son intervention à l'occasion, le responsable de l'incubateur a considéré ce dernier comme "une partie prenante d'un système national œuvrant pour la mise en place d'un environnement nécessaire pour l'investissement, la promotion des idées innovantes, la diffusion de la culture des start-ups et la découverte de solutions aux problèmes actuels, selon des normes bien définies", a-t-il indiqué. Précisant que l'université va jouer le "rôle du client qui fixera les objectifs de cet incubateur" et que l'accompagnement et le soutien de ces cinq projets sera assuré par l'ANVREDET, M. Lechheb a indiqué que le financement sera pris en charge par la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR). A noter que l'opération de sélection des projets devant bénéficier de cet accompagnement se fera de façon régulière et annuelle, avec le choix, à chaque fois, d'un nombre de recherches en fon-

tion des moyens disponibles et répondant aux exigences du développement local et national, a-t-on tenu à préciser.

SIGNATURE DE TROIS CONVENTIONS DE COOPÉRATION AVEC DES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES

L'Université "M'hamed Bougara" a en outre signé trois conventions de coopération, de partenariat et de formation avec des partenaires activant dans les domaines économique et de la formation, dans le cadre de la célébration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures. La première convention, signée par le recteur de l'université de Boumerdes, Yahy Mustapha et la directrice générale de l'ANVREDET, Nedjoudja Demmouche Mounsi, engage cette agence à travers son expertise dans la valorisation, l'incubation et la promotion de l'innovation, à assurer un accompagnement multiforme aux étudiants diplômés

de l'université et aux promoteurs de start-up. L'accord non limité dans le temps vise également l'accompagnement technique des porteurs de projets innovants et des projets de recherches réalisés au niveau de l'incubateur de l'université de Boumerdes. La deuxième convention signée entre l'Université de Boumerdes, l'ANVREDET et le partenaire économique représenté par la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), engage cette dernière à assurer le financement nécessaire à la mise en œuvre et à la concrétisation des projets de recherches innovants au niveau de l'université.

La troisième convention paraphée par l'université de Boumerdes et l'Institut algérien du pétrole vise quant à elle à assurer un accompagnement et une formation spéciale aux promoteurs de projets de start-up et autres porteurs d'idées innovantes, ainsi que des étudiants diplômés de l'université. La signature des trois conventions s'inscrit, selon M. Yahy, dans le cadre de "l'ouverture de l'université sur son environnement immédiat, en vue de fournir des projets de recherches de qualité et des produits compétitifs, tout en mettant son expertise à contribution dans l'accompagnement effectif des étudiants diplômés". Cette double célébration, abritée par la Faculté des hydrocarbures et de la chimie de Boumerdes, a été marquée par la projection d'un film documentaire sur l'histoire de l'université de Boumerdes et du célèbre discours du défunt président Houari Boumediène, lors de la nationalisation des hydrocarbures, suivis par une conférence sur l'histoire des hydrocarbures en Algérie. Aussi, un film documentaire sur l'incubateur de l'université de Boumerdes et les étapes de sélection des projets innovants bénéficiaires de ses prestations, a été diffusé lors de la manifestation à laquelle ont pris part des représentants de nombreuses organisations syndicales estudiantines et administratives, des autorités locales et la société civile.

R. R./APS

UNIVERSITÉ DE GUELMA

Concours national du meilleur projet de start-up

L'université de Guelma a lancé un concours national de la meilleure idée de projet de Start-up, en coordination avec l'incubateur de start-up de la même université et l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche scientifique et du développement technologique (ANVREDET), a indiqué, mardi, la cellule de communication de cet établissement d'enseignement supérieur.

La même source a précisé que ce concours, placé sous le slogan "D'une idée innovante à une Start-up", sera organisé via l'application "Zoom", durant la période comprise entre le 27 février en cours et le 1er mars prochain, ajoutant que les premiers lauréats bénéficieront d'un accompagnement par l'incubateur de start-up de l'université du 8 mai 1945 de Guelma pour concrétiser leurs startups. Ce concours s'adresse aux jeunes étudiants et chercheurs qui souhaitent transformer leurs idées en véritables start-ups, de même qu'il leur donne également la possibilité de participer à des sessions de formations encadrées par des experts en entrepreneuriat et innovation, a souligné la même source.

La cellule de communication de l'université de Guelma a indiqué, par ailleurs, que les inscriptions et la sélection des projets éligibles se fera de manière électronique et ce, avant la date fixée pour le concours.



S'agissant du déroulement du concours, la même source a fait savoir que les participants présenteront leurs projets via Internet devant un jury composé de 3 à 5 membres de différentes spécialités, soulignant qu'un délai de 5 minutes sera accordé pour la présentation et 10 minutes pour les questions-réponses. La même source a enfin relevé que l'évaluation sera effectuée en fonction de deux critères principaux, à savoir la faisabilité technique et économique et le profil entrepreneurial des concepteurs de l'idée.

ANVREDET

Une agence au service de la recherche

L'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (ANVREDET) axe son travail autour d'une stratégie bien étudiée et centrée autour de son métier de base : valorisation des résultats de la recherche. Que ce soit ces résultats sont issus des universités, centres de recherche rattachés à la DGRSDT ou des idées projet sélectionnées au sein même de l'ANVREDET qui assure l'accompagnement de cette idée depuis son émergence jusqu'à son parachèvement en passant par les différentes étapes complexes de maturation. Ainsi, et pour arriver à cette dernière étape exige l'intervention de plusieurs structures notamment les départements : Valorisation qui a comme principale mission la sensibilisation à développer l'esprit entrepreneurial et la détection des opportunités, département innovation qui assure la liaison entre toutes les parties prenantes. Le département Management qui va incuber l'idée projet dans l'un des 12 incubateurs que gère l'ANVREDET. Le département juridique qui établit les contrats porteurs de projet et les conventions cadres avec lesdites parties prenantes et enfin le département coopération qui cherche les débouchés socio-économiques pour transformer le prototype en un produit à insérer sur le marché. Les missions de l'Agence sont entre autres : identifier et sélectionner les résultats de la recherche à valoriser, valoriser et transférer les nouvelles technologies vers le secteur socio-économique, dynamiser la croissance économique par l'innovation, soutenir et accompagner les idées innovantes, assurer une veille technologique et développer et promouvoir la coopération et l'échange entre le secteur de la recherche et le secteur Socio-économique.

ATTAQUES CONTRE MAIDUGURI AU NIGERIA

Au moins 16 morts

Des obus tirés mardi par des Djihadistes sur Maiduguri, capitale de l'Etat du Borno et un des derniers bastions sécurisés dans le nord-est du Nigeria en proie à une insurrection depuis dix ans, ont fait au moins 16 morts et des dizaines de blessés, selon un nouveau bilan communiqué hier.

La veille, un premier bilan avait fait état de 10 morts et 21 blessés. "Le nombre de personnes tuées est désormais de 16. Des dizaines ont été blessées, et le bilan pourrait encore s'alourdir", a déclaré à l'AFP Umar Ari, un milicien pro-gouvernemental impliqué dans la lutte contre les groupes jihadistes. Un de ses collègues, Babakura Kolo, a donné les mêmes chiffres.

Des combattants jihadistes sont parvenus à franchir des fossés protégeant Maiduguri, pour pénétrer dans Kaleri, en périphérie de la ville, mardi en fin d'après-midi. De là, ils ont tiré des obus, dont deux ont atteint les quartiers densément peuplés d'Adamkolo et de Gwange. Des vidéos prises par des habitants et diffusées sur les réseaux sociaux témoignent de la violence de ces attaques: on y voit des centaines de personnes affolées, courant dans les rues de la capitale régionale. Certains tentent de porter secours à des hommes blessés à la jambe ou à la tête. On y voit également un corps au milieu de la route, recouvert de végétations. Dans le quartier de Gwange, "neuf garçons ont été tués par un des obus tombé sur le terrain de football où ils jouaient", a précisé à l'AFP M. Kolo. "Au départ, quatre garçons avaient perdu la vie, mais cinq autres garçons ont par la suite succombé à leurs blessures", a-t-il ajouté. Dans le quartier de Adam Kolo, le



bilan est monté à 7 morts, après le décès d'une nouvelle personne entre mardi et mercredi.

«NOUVELLE TENDANCE»

Le gouverneur de l'Etat du Borno a déclaré plus tôt, hier matin, qu'au moins 10 habitants avaient été tués, et 47 autres blessés, après avoir visité deux

hôpitaux de la ville. "Ces tirs à longue distance par les insurgés (...) sont une nouvelle tendance que nous devons combattre et empêcher, nous avons été victimes d'une attaque similaire il y a un an pile", a déclaré le gouverneur. Maiduguri, un des derniers bastions sécurisés dans l'Etat du Borno, épice de l'insurrection jihadiste au Nigeria, est sporadique-

ment ciblé par des attaques. En juillet 2020, des jihadistes avait également tiré des roquettes depuis l'extérieur de la ville, tuant quatre personnes et faisant trois blessés. Le nord-est du Nigeria est en proie à un conflit meurtrier depuis 2009 et le lancement d'attaques meurtrières par les islamistes de Boko Haram. En 2016, le groupe s'est scindé, avec d'un côté, la faction historique, et de l'autre, l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (Is wap), reconnu par l'Etat islamique. La semaine dernière des éléments de l'Is wap avaient repris le contrôle de la ville stratégique de Marte, après avoir submergé les soldats en garnison dans une base qui protégeait la ville. Mais l'armée a annoncé mardi que les soldats avaient repris son contrôle. "Je suis optimiste sur le fait que les insurgés ne reprendront plus Marte à nouveau", a également déclaré mercredi le gouverneur. Les violences liées à l'insurrection ont fait au moins 36.000 morts depuis 2009, et deux millions de personnes ne peuvent toujours pas regagner leurs foyers au Nigeria. Et les attaques se sont étendues aux pays voisins: Niger, Tchad et Cameroun. Depuis la fin de l'année 2020, les attaques meurtrières se sont intensifiées dans la région, poussant le président Muhammadu Buhari, sous le feu des critiques, à remplacer fin janvier les quatre principaux chefs de l'armée.

R.I./AFP

EN CAS D'ÉCHEC

L'approbation du gouvernement libyen soumise au Forum de dialogue politique

Le Premier ministre du gouvernement intérimaire en Libye, Abdelhamid Debeibah, a indiqué mardi qu'au cas où le nouveau gouvernement n'arrive pas à obtenir la confiance de la Chambre des représentants du peuple (Parlement), il sera soumis au Forum de dialogue politique libyen (FDPL) pour approbation", ont rapporté des médias libyens. "Au cas où le nouveau gouvernement n'arrive pas à obtenir la confiance de la Chambre des représentants du peuple (Parlement), il sera soumis aux membres du FDPL pour approbation, et ce, conformément aux termes des accords conclus récemment à Genève en Suisse, sous l'égide de l'ONU", a souligné M. Debeibah dans une déclaration aux médias. Abdelhamid Debeibah a indiqué que "les accords politiques conclus lors des réunions du Genève en Suisse, sous l'égide de l'ONU, sont clairs à ce sujet et ils ont prévu deux plans". Les accords politiques conclus à Genève prévoient dans l'article 2 que "l'approbation du nouveau gouvernement reviendra aux membres du FDPL au cas où il n'arrive pas à obtenir la confiance de la Chambre des représentants du peuple", avait indiqué récemment la chef par intérim de la Mission des Nations-Unies en Libye, Stéphanie Williams. M. Debeibah dispose d'un délai jusqu'au 26 février en cours pour rendre publique la composante de son gouvernement. Selon les



termes des accords politiques conclus à Genève, le nouveau gouvernement ne peut entamer son travail qu'une fois il aura été approuvé par le Parlement. La Chambre des représentants du peuple aura d'ores et déjà débuté les préparatifs de la séance parlementaire unifiée à Syrte, dans l'est de la Libye, selon des médias libyens. Les autorités de la ville de Syrte ont fait savoir dimanche qu'une délégation de la Chambre des représentants du peuple (Parlement) de Tobrouk (Est de la Libye) était arrivée à Syrte, pour entamer les préparatifs de la séance parlementaire de vote de confiance au nouveau gouverne-

ment, prévue au courant de cette semaine. Samedi, les autorités de la ville de Syrte avaient fait savoir que "la Chambre des représentants du peuple a réservé un hôtel en ville et opté pour le complexe des salles de Ouagadougou pour la tenue de ses séances". Elue le 5 février courant par les membres du FDPL à Genève, sous l'égide de l'ONU, l'autorité exécutive unifiée a pour mission, entre autres, d'organiser les prochaines élections générales à la date prévue, à savoir le 24 décembre 2021, réunifier les institutions de l'Etat et oeuvrer pour l'évacuation des mercenaires et forces étrangères présents en Libye.

MORT DE L'AMBASSADEUR ITALIEN EN RDC

Rome exige des «réponses claires» de l'ONU

L'Italie demande à l'ONU l'ouverture d'une enquête et des «réponses claires» après la mort de son ambassadeur en République démocratique du Congo dans l'attaque d'un convoi du Programme alimentaire mondial (PAM), a déclaré hier, le chef de la diplomatie italienne. « Nous avons formellement demandé au PAM et à l'ONU l'ouverture d'une enquête pour faire la lumière sur ce qui s'est passé, les raisons justifiant le dispositif de sécurité mis en place et à qui incombe la responsabilité de ces décisions », a déclaré Luigi Di Maio devant les députés. « Nous avons aussi expliqué que nous attendions, le plus rapidement possible, des réponses claires et exhaustives », a-t-il ajouté. L'ambassadeur Luca Attanasio, 43 ans, est décédé après avoir été blessé par balles lorsque le convoi du PAM dans lequel il circulait a été pris dans une embuscade dans la province du Nord-Kivu (est), près de la frontière avec le Rwanda. Son garde du corps italien, le carabinier Vittorio Iacovacci et un chauffeur congolais du PAM, Moustapha Milambo, ont aussi été tués. Le Nord-Kivu est considéré comme une des zones les plus dangereuses de la RDC, à la lisière du parc national des Virunga. Mais selon des responsables humanitaires, la route sur laquelle circulait le convoi ne nécessitait pas d'escorte. « Nous attendons de l'agence un rapport approfondi sur tout élément utile au programme de la visite et aux mesures de sécurité adoptées pour protéger la délégation », a insisté M. Di Maio. Si, selon lui, l'ambassadeur pouvait décider seul des modalités de ses déplacements dans le pays, l'organisation de ce voyage dans l'est de la RDC était de l'entière responsabilité du PAM. « La mission s'est déroulée à l'invitation des Nations Unies. Donc le parcours en voiture s'est également déroulé dans le cadre de l'organisation prévue par le PAM », a assuré le ministre. Il a souligné que le parquet de Rome avait ouvert une enquête et dépêché sur place une équipe d'enquêteurs appartenant à un corps spécial des carabinieri, le ROS. « A ma connaissance d'autres équipes suivront », a précisé M. Di Maio. Les corps du diplomate et du jeune carabinier sont arrivés mardi soir à Rome à bord d'un avion militaire, un Boeing 767, dans des cercueils enveloppés dans le drapeau italien. Le Premier ministre Mario Draghi et Luigi Di Maio étaient à l'aéroport de Ciampino pour accueillir la veuve de l'ambassadeur et leurs trois filles.

République Algérienne Démocratique et Populaire
 Wilaya de Djelfa
 Direction de l'éducation de la Wilaya de Djelfa
 Code fiscale : 097517019058417

**AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION
 PROVISOIRE DU MARCHÉ
 N°001 /2021**

Conformément aux décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, le directeur de l'éducation de la wilaya de Djelfa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national restreint n°: 001/2020 pour Renouvellement des équipements scolaires pour le cycle Moyen année 2020. Prôlé au BOMOP et dans deux journaux nationaux El LIKAA : 02/09/2020 et CRÉSUS : 01/06/2020, que l'attribution provisoire du marché est annulée selon le tableau ci-dessous:

Lote	Fournisseurs retenus	Montant en TTC	Durée
Mobilier Scolaire	NAIL MOBILIER NIF:197017070015140	23.324.000,00	10 JOURS

Le directeur de l'éducation
de la wilaya de DJELFA

CRÉSUS # 574 DU JEUDI 25 FÉVRIER 2021- ANEP 2116003642

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA SECURITE ET DE LA SECURITE HOSPITALIERE
 DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA SECURITE DE LA WILAYA DE DJELFA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 AVEC EXAMEN DE CAPACITES MINIMALES N°002021**

1- Objet: Achat de produits pharmaceutiques de base et de produits vétérinaires destinés à la médecine humaine et vétérinaire, nécessaires pour le fonctionnement des services de santé, et des médicaments de base destinés à la médecine humaine et vétérinaire, nécessaires pour le fonctionnement des services de santé.

- Lot 1: Médicaments pour l'humain.
- Lot 2: Médicaments pour l'élevage.
- Lot 3: Antiséptiques.
- Lot 4: Consommables médicaux d'urgence.

Les soumissionnaires doivent être agréés par le Ministère de la Santé et de la Sécurité Hospitalière.

Pour participer à cet appel d'offres, les soumissionnaires doivent être agréés par le Ministère de la Santé et de la Sécurité Hospitalière. Les soumissionnaires doivent être agréés par le Ministère de la Santé et de la Sécurité Hospitalière.

Le cahier des charges peut être obtenu au bureau des marchés de la Direction de la Santé et de la Sécurité Hospitalière de la Wilaya de Djelfa, contre le paiement d'un montant de 100.000 DA, non remboursable, restitué au titre de l'acompte et de la reprise. Le cahier des charges peut être obtenu par les fournisseurs agréés de leur ministère, les entreprises ou par les fournisseurs agréés, avec présentation des documents justificatifs et le cas échéant.

En application des dispositions de l'article 17 de la loi n° 15-247 du 16/09/2015, le lot 1 est ouvert à tous les soumissionnaires agréés par le Ministère de la Santé et de la Sécurité Hospitalière, et le lot 2 est ouvert aux soumissionnaires agréés par le Ministère de la Santé et de la Sécurité Hospitalière.

- 1. Spécificités de l'appel d'offres:**
 - La déclaration de candidature à remplir, signer, dater et cacheter par le soumissionnaire.
 - Une déclaration de prix à remplir, signer, dater et cacheter par le soumissionnaire.
 - Les offres à déposer.
 - Le document relatif aux pouvoirs habilités les personnes à signer les offres.
 - Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires, voir l'article 17 de la loi n° 15-247.
- 2. Conditions de participation:**
 - Une déclaration à remplir, signer, dater et cacheter par le soumissionnaire.
 - Les offres à déposer.
 - Le cahier des charges joint à la dernière page de l'avis d'appel d'offres.
- 3. Offres financières:**
 - Les offres à remplir, signer, dater et cacheter par le soumissionnaire.
 - La déclaration des prix unitaires (DPU) remplie, signer, dater et cacheter par le soumissionnaire.
 - Le détail des prix unitaires (DPU) remplie, signer, dater et cacheter par le soumissionnaire.

- 100 Jours de durée de validité des offres pour l'ensemble des lots, à compter de la date de dépôt.

Chaque offre est accompagnée des documents justificatifs et cachetés, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « double de l'original » et « offre financière ».

Les lots enveloppes sont étiquetés avec le numéro de l'offre et le numéro de l'offre, complétés par le soumissionnaire. A l'égard que par la consultation d'au moins des plus et l'évaluation des offres.

Appel d'offres national ouvert avec examen de capacités minimales n°002021

Fourniture des médicaments, produits pharmaceutiques et autres produits destinés à la médecine humaine et vétérinaire.

Lot n°: ... Lot n°: ... Lot n°: ...

Le délai de présentation des offres est fixé à 10 jours à compter de la date de dépôt de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou le presse.

La date et l'heure de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de présentation des offres, à 12h00, au titre de l'original et de deux copies de l'original de l'offre.

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés de la Direction de la Santé et de la Sécurité Hospitalière de la Wilaya de Djelfa.

Les offres doivent être déposées à 12h00, à la date de dépôt de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou le presse.

Les soumissionnaires agréés sont invités à assister à la séance de l'ouverture des offres, à 12h00, au titre de l'original et de deux copies de l'original de l'offre.

Les soumissionnaires agréés sont invités à assister à la séance de l'ouverture des offres, à 12h00, au titre de l'original et de deux copies de l'original de l'offre.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
 WILAYA DE BECHAR
 SERVICE D'URBANISME ET D'AMENAGEMENT URBAIN
 BUREAU D'AMENAGEMENT URBAIN
 N° 001/2021 RA/SUA/DUAC/2021

بشار 2021

MISE EN DEMEURE N°02

A MONSIEUR : GERANT DE L'ENTREPRISE SARI. AFAK ORAN,
 OBJET: A/S PROJET DE TRAVAUX D'AEP ET D'ASSAINISSEMENT AU LOTISSEMENT 226 LOTS RURAUX A BRIKA COMMUNE DE TAGHIT.

Vu le retard considérable enregistré pour présenter l'avenant n°01 relatif au projet cité ci-dessus, et suite à la non levée des réserves signalées concernant la remise en état, l'enlèvement des remblais et les mesures de sécurité à préconiser, il vous est demandé d'achever les travaux dans un délai de 05 jours, et de déposer l'avenant d'ajustement des quantités définitives.

Faute de quoi, une résiliation unilatérale du marché aura lieu.

LA DIRECTRICE

CRÉSUS # 574 DU JEUDI 25 FÉVRIER 2021- ANEP 2116003652



Votre quotidien
chaque jour
chez votre buraliste

EXPLOSION D'UNE
BOUEILLE
DE GAZ À CHOHNNA (JIJEL)

7 membres d'une famille blessés

Sept membres d'une famille ont été blessés dans l'explosion d'une bouteille de gaz butane à leur domicile dans la localité Zouitna, commune de Chahna (à 50 km au sud-est de Jijel), a-t-on appris hier auprès de la Direction de la Protection civile. Quatre unités opérationnelles de la Protection civile de Jijel sont intervenues mardi soir sur le lieu du sinistre pour prodiguer les premiers soins aux victimes souffrant de brûlures et fractures avant leur évacuation vers l'hôpital Medjdoub Saïd de la commune de Taher, a déclaré, à l'APS, la chargée de communication, le capitaine Ahlam Boumala. Sept autres personnes étaient dans un état de choc, selon la même source, qui a précisé que l'âge des victimes oscille entre 5 ans et 66 ans. Trente éléments de la Protection civile, tous grades confondus, ont été mobilisés dans le cadre de cette intervention, qui a duré près de 4 heures, a ajouté le capitaine Boumala. L'explosion a eu lieu au premier étage d'une maison individuelle de 3 niveaux, selon les précisions fournies par la même source, qui a indiqué que les murs du premier étage se sont effondrés et ceux du deuxième étage présentent des fissures.

ORAN

Démantèlement d'un réseau de trafic international de drogue

Les policiers à Oran ont réussi à démanteler un réseau de trafic international de drogue composé de sept membres et saisi une quantité de 108,8 kg de résine de cannabis, a-t-on appris mercredi de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Sur la base d'informations, les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) ont suivi les mouvements des membres du réseau âgés entre 25 et 46 ans et une perquisition sur ordre du procureur de la République dans un domicile des mis en cause a permis l'arrestation de quatre membres du réseau et la saisie de 61,3 kg de kif traité et d'un véhicule garé dans le garage, a-t-on indiqué. La fouille du véhicule a permis de découvrir une autre quantité de 47,5 kg de kif traité minutieusement dissimulée et la poursuite de l'enquête a conduit à l'arrestation de trois autres membres du réseau et la saisie d'une somme de 145 000 DA et de cinq véhicules utilisés dans le transport de la drogue, a-t-on ajouté. Une procédure judiciaire a été engagée contre les sept mis en cause qui sont poursuivis pour trafic de drogue et atteinte à l'économie nationale, a-t-on fait savoir.

ACTIVITÉS DE LA CARAVANE DE SOLIDARITÉ DE BÉCHAR

Plus de 1 000 enfants des zones d'ombre y ont participé

Quelque 1 200 enfants des zones d'ombre de la wilaya de Béchar, ont pris part aux activités culturelles et artistiques initiées au profit des habitants de ces zones depuis le début de cette année par l'association culturelle et artistique "Saharienne", au titre d'une caravane de solidarité, a indiqué mercredi le président de cette association.

« Ces enfants ont participé à nos différents ateliers de dessin, d'apprentissage de l'art de la peinture ainsi que ceux dédiés à l'initiation à la photographie et aux technologies de l'information et de la communication », a indiqué M. Nouredine Rahou. " Cette catégorie des habitants des localités de Fendi, Erg Faradj, Tabelballa et Mazer, ont accueilli avec enthousiasme ce genre d'activités culturelles et artistiques, qui vont certainement contribuer à leur éducation pédagogique ", a-t-il souligné. " Ces activités destinées à ces enfants ont été encadrées par des artistes et jeunes techniciens dans le domaine, membres de l'association où a titre de bénévolat et de solidarité avec les habitants de ces zones d'ombre ", a-t-il expliqué. En marge de ces ateliers, des kits de matériels



de dessin, des ouvrages littéraires et d'histoire sur la révolution du 1er Novembre 1954 ainsi que des lots de fournitures scolaires ont été attribués à ces enfants et ce, dans le but de faire contribuer notre association à leur formation pédagogique et artistique, a fait savoir

M. Rahou. " Notre caravane culturelle et de solidarité qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mars prochain, a été aussi un espace d'expression de plusieurs groupes artistiques de ces zones d'ombre à travers l'organisation de représentations artistiques animées par ces artistes qui s'adonnent surtout aux rythmes et expressions musicales traditionnels, démontrant un réel attachement des jeunes artistes de ces zones au patrimoine culturel de la région ", a

indiqué le président de cette association. Cette caravane de solidarité et culturelle entamée depuis le début de cette année à travers les zones d'ombre de la wilaya avec la contribution de 120 artistes et autres acteurs culturels de la région, a été aussi marquée par la distribution aux familles nécessiteuses d'un important lot d'effets vestimentaires d'hiver, de couvertures ainsi que diverses denrées alimentaires offerts par des donateurs locaux. Elle poursuivra sa tournée la fin de la semaine en cours par une escale dans la localité de Ouled-Khoudeir (du 28 février au 1er mars), avant de se rendre dans les autres zones d'ombre de la wilaya et ce, comme signe de solidarité avec les habitants de ces zones, a fait savoir, le président de l'association " Saharienne ".

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE MÉDÉA

Plus de deux millions de masques de protection livrés «bientôt»

Plus de 2 millions de masques de protection seront livrés "bientôt" à l'ensemble des établissements scolaires de la wilaya de Médéa, pour être distribués "gracieusement" aux élèves et personnel d'encadrement, dans la cadre de la poursuite de la lutte contre la propagation de la Covid-19, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction de l'éducation. Un lot de masques de protection composé de 2,5 millions d'unités, va être remis graduellement" aux différents établissements scolaires éparpillés à travers les 64 communes de la wilaya pour renouveler, d'une part, les stocks disponibles au niveau de ces établissements et permettre à chaque élève, enseignants et personnel administratif, de disposer de ce moyen de protection et renforcer ainsi les mesures de protection, déjà en vigueur, depuis plusieurs mois, a-t-on expliqué. Ces établissements vont être dotés à la faveur de cette opération, de lots de gel hydroalcoolique, de thermomètres et de liquide de désinfection, indispensables pour maintenir un niveau de sécurité sanitaire, à même d'empêcher tout risque de contamination à l'intérieur de ces établissements, a-t-on ajouté de même source. Un premier lot constitué de

144 000 masques de protection, 3 400 flacons de gel hydroalcoolique, 34 thermomètres, et 170 bidons de liquide de désinfection,



tion, a été remis mercredi, aux établissements éducatifs et Unités de dépistage sanitaire (UDS) de la daïra de Ouamri, à l'ouest de Médéa, et l'opération se poursuivra, dans les tout prochains jours, pour toucher le reste des établissements scolaires, a-t-on assuré.

Qahwa fi goubli |

Éloge de l'inculture...

Pourquoi parler culture quand il n'y a de culture que le générique ? D'ailleurs quand tu causes culture, il n'y a pas grand monde pour te prêter une oreille attentive. Encore moins la bonne oreille. Du coup, tu te poses moult questions à propos de ton potentiel cognitif ou de ta supposée érudition... Faut-il pour autant comme les fameux oiseaux se cacher pour mourir ? Même pas de sa belle mort. Auquel cas on se suffira de se consoler d'avoir eu une fin heureuse... Mais c'est quoi au vrai une fin heureuse ? Mourir en avalant toute sa culture par exemple. Mais je reviens à mon questionnement initial : à quoi bon être cultivé ? Ne riez pas, c'est sérieux... En principe, la question ne se pose même pas... Mais je me la pose quand

même... Histoire d'enrichir mon inculture... Sinon d'appauvrir ma culture... Ya-t-il un seul candidat pour parler culture si tant est que ce soit sa préoccupation première... Jusqu'à preuve du contraire et bien que j'aie d'autres chats à fouetter que de me shooter à l'indigence criarde des "discours" produits par les candides trop insignifiants, je n'ai pas encore entendu prononcer le mot culture dans les "programmes" respectifs... Je ne sais plus qui a dit lorsque j'entends le mot culture, je tire mon revolver, moi aujourd'hui je lui tire ma révérence... Et ça me paraît la moindre des choses en guise de reconnaissance post-mortem... Aujourd'hui et c'est une Lapalissade que de le relever, le niveau culturel global du pays a lourde-

ment chuté... En chute libre qui plus est... Et les centres d'intérêt ont été sciemment et volontairement déplacés "ailleurs"... Principalement et essentiellement vers le centre devenu par la force des choses donc force centrifuge et centripète... Un festival par-ci, une vente dédicace par-là.

Qui rassemble à peine une chambrée de mordus et d'amis et le tour est joué... Ni premier ni second tour ici... A la bonne heure, voilà qui a le mérite d'être clair à défaut d'être tout à fait limpide... Oui, il faut savoir se contenter et se suffire de ce qu'on nous donne avec parcimonie et condescendance, l'essentiel étant de ne pas mourir inculte et ravir ainsi les idiots, tous les idiots...
Amar Zentar

TROUBLE NEURO DÉGÉNÉRATIVE

La maladie d'Alzheimer

La maladie d'Alzheimer est une maladie dégénérative qui engendre un déclin progressif des facultés cognitives et de la mémoire. Peu à peu, une destruction des cellules nerveuses se produit dans les régions du cerveau liées à la mémoire et au langage. Avec le temps, la personne atteinte a de plus en plus de difficulté à mémoriser les événements, à reconnaître les objets et les visages, à se rappeler la signification des mots et à exercer son jugement.

En général, les symptômes apparaissent après 65 ans et la prévalence de la maladie augmente fortement avec l'âge. Cependant, contrairement aux idées reçues, la maladie d'Alzheimer n'est pas une conséquence normale du vieillissement.

La maladie d'Alzheimer est la forme de démence la plus fréquente chez les personnes âgées; elle représente environ 65 % des cas de démence. Le terme démence englobe, de façon bien générale, les problèmes de santé marqués par une diminution irréversible des facultés mentales. La maladie d'Alzheimer se distingue des autres démences par le fait qu'elle évolue graduellement et touche surtout la mémoire à court terme, dans ses débuts. Cependant, le diagnostic n'est pas toujours évident et il peut être difficile pour les médecins de différencier la maladie d'Alzheimer d'une démence « à corps de Lewy », par exemple.

L'ATTEINTE DU CERVEAU

La maladie d'Alzheimer se caractérise par l'apparition de lésions bien particulières, qui envahissent progressivement le cerveau et détruisent ses cellules, les neurones. Les neurones de l'hippocampe, la région qui contrôle la mémoire, sont les premiers touchés. On ne sait pas encore ce qui provoque l'apparition de ces lésions.

À ces lésions s'ajoute une inflammation qui contribue à altérer les neurones. Il n'existe pas encore de traitement qui puisse faire cesser ou renverser ces processus pathologiques.

LES CAUSES

Les causes de la maladie d'Alzheimer ne sont pas connues. Dans l'immense majorité des cas, la maladie apparaît en raison d'une combinaison de facteurs de risque. Le vieillissement est le principal facteur. Les facteurs de risque des maladies cardiovasculaires (l'hypertension, l'hypercholestérolémie, l'obésité, le diabète, etc.) semblent également contribuer à son développement. Il est aussi possible que des infections ou l'exposition à des produits toxiques jouent un rôle dans certains cas mais aucune preuve formelle n'a été obtenue.

Les facteurs génétiques jouent également un rôle important dans l'apparition de la maladie. Ainsi, certains gènes peuvent augmenter le risque d'être atteint, bien qu'ils ne soient pas directement la cause de la maladie. Il existe aussi des formes héréditaires de la maladie mais qui comptent pour moins de 5 % des cas.

ÉVOLUTION DE LA MALADIE

La maladie d'Alzheimer évolue sur plusieurs années et sa progression varie beaucoup d'une personne à l'autre. On sait aujourd'hui



d'hui que les premières lésions apparaissent dans le cerveau au moins 10 ans à 15 ans avant les premiers

Stade léger. Des pertes de mémoire surviennent de façon occasionnelle. La mémoire à court terme, c'est-à-dire la capacité à retenir une information récente (un nouveau numéro de téléphone, les mots d'une liste, etc.), est la plus touchée. Les personnes atteintes tentent de pallier leurs difficultés en recourant à des aide-mémoire et à leurs proches. Des changements d'humeur et une légère désorientation dans l'espace peuvent aussi être observés. La personne atteinte a plus de mal à trouver ses mots et à suivre le fil d'une conversation.

À ce stade, il n'est pas certain qu'il s'agisse de la maladie d'Alzheimer. Avec le temps, les symptômes peuvent rester stables ou même diminuer. Le diagnostic se confirme si les problèmes de mémoire s'accroissent et si d'autres fonctions cognitives se détériorent (langage, reconnaissance des objets, planification des mouvements complexes, etc.);

- Stade modéré. Les troubles de la mémoire s'amplifient. Les souvenirs de jeunesse et d'âge moyen deviennent moins précis mais sont mieux préservés que la mémoire immédiate. Il est de plus en plus difficile pour les personnes atteintes de faire des choix; leur jugement commence à être altéré. Par exemple, il leur devient graduellement plus difficile de gérer leur argent et de planifier leurs activités quotidiennes.

- Stade avancé (ou terminal). À ce stade, le malade perd son autonomie. Une surveillance permanente ou l'hébergement dans un centre de soins devient nécessaire. Des problèmes psychiatriques peuvent apparaître, notamment des hallucinations et des délires paranoïdes, aggravés par une perte de mémoire grave et de la désorientation. Les problèmes de sommeil sont courants. Les patients négligent leur hygiène corporelle, deviennent incontinents et peinent à s'alimenter seuls. S'ils sont laissés sans surveillance, ils peuvent errer vainement durant des heures.

DIAGNOSTIC DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

Pour poser le diagnostic, le médecin utilise les résultats de plusieurs examens médicaux. D'abord, il interroge le patient afin d'en savoir plus sur la manière dont ses pertes de mémoire et les autres difficultés qu'il vit dans le quotidien se manifestent. Des tests permettant d'évaluer les facultés cognitives sont effectués, selon le cas : des tests de vision, d'écriture, de mémoire, de résolution de problèmes, etc. En cas de trouble de la mémoire, même en étant attentif, les performances au test du patient seront anormales.

Dans certains cas, diverses analyses médicales peuvent être effectuées afin d'exclure la

possibilité que les symptômes soient attribuables à un autre problème de santé (une carence en vitamine B12, un mauvais fonctionnement de la glande thyroïde, un accident vasculaire cérébral, une dépression, etc.).

S'il le juge nécessaire, le médecin peut aussi conseiller au patient de passer un examen d'imagerie cérébrale (de préférence une IRM, imagerie par résonance magnétique) afin d'observer la structure et l'activité des différentes zones de son cerveau. L'imagerie permet de mettre en évidence la perte de volume (atrophie) de certaines zones du cerveau, caractéristique de la dégénérescence des neurones.

LES SYMPTÔMES

- Altération de la mémoire à court terme (nom des nouvelles personnes rencontrées, événements des heures ou des jours précédents, etc.);
- Difficulté à retenir de nouvelles informations;
- Difficulté à exécuter les tâches familières (fermer les portes à clé, prendre des médicaments, retrouver des objets, etc.);
- Difficultés de langage ou aphasie (difficulté à trouver ses mots, discours moins compréhensible, emploi de mots inventés ou inappropriés);
- Difficulté à suivre une conversation, un cheminement de pensée;

- Difficulté ou incapacité à planifier (repas, budget, etc.);
- Perte graduelle du sens de l'orientation dans l'espace et dans le temps (difficulté à retrouver le jour de la semaine, se souvenir de la saison, des dates d'anniversaire, du moment de la journée, incapacité à retrouver son chemin...);
- Troubles des gestes ou apraxie (difficultés à écrire, à boutonner sa veste, à utiliser des objets courants, à se laver...);
- Difficulté à saisir les notions abstraites et à suivre un raisonnement;
- Difficulté à reconnaître les objets, les visages des proches (agnosie);
- Atteinte progressive de la mémoire à long terme (perte des souvenirs d'enfance et de l'âge adulte);
- Changements d'humeur ou de comportement, parfois agressivité ou délire;
- Changements de personnalité;
- Perte progressive d'autonomie.

personnes à risque

• Les personnes âgées de 60 ans et plus. L'âge est le principal facteur de risque : le risque de développer la maladie double tous les 5 ans à partir de 65 ans;

• Les femmes (parce qu'elles vivent plus longtemps que les hommes);

• Les personnes qui ont un parent, un frère ou une soeur atteint de la maladie d'Alzheimer. Leur risque d'en être atteint à leur tour est accru de 10 % à 30 % par rapport au reste de la population;

• Les personnes dont un parent est atteint de la forme familiale héréditaire de la maladie d'Alzheimer.

Les enfants ayant un parent atteint ont une probabilité de 50 % d'avoir eux-mêmes la maladie;

• Les personnes d'origine hispanique et afro-américaine ont plus de risque d'avoir la maladie (jusqu'à 2 fois plus)³.

LES FACTEURS DE RISQUE

- Facteurs les plus importants
- L'hypertension systolique;
 - L'hypercholestérolémie;
 - Un diabète mal contrôlé par la médication;
 - Le tabagisme.
- Facteurs de moindre importance
- Des traumatismes graves à la tête avec perte de conscience (survenant, par exemple, chez les boxeurs);
 - L'obésité;
 - Des antécédents personnels de dépression.

Mesures préventives

ALIMENTATION

Diverses études ont été menées afin de savoir si un régime alimentaire particulier pouvait prévenir la maladie d'Alzheimer en retardant le vieillissement. Voici 3 avenues actuellement explorées :

- Le régime méditerranéen. Ce type de régime typique des pays qui bordent la Méditerranée protège des maladies cardiovasculaires et améliore l'espérance de vie. Il se distingue, notamment, par une grande consommation d'huile d'olive, de fruits, de légumes.

Ce régime pourrait contribuer à prévenir la maladie d'Alzheimer.

- La restriction calorique. Une alimentation faible en calories retarde le vieillissement. Des scientifiques ont voulu savoir si la quantité de calories ingérées quotidiennement influençait le risque de souffrir de la maladie d'Alzheimer.

Les sujets qui consommaient le plus de calories et qui avaient un bagage génétique qui les prédisposait à cette maladie étaient plus touchés que ceux qui absorbaient le moins de calories. Des études menées sur des animaux laissent croire que la restriction calorique augmente la résistance des neurones du cerveau à la maladie d'Alzheimer, à la maladie de Parkinson et aux

accidents vasculaires cérébraux. Elle permet aussi de limiter la perte neuronale normale liée à l'âge.

- Une alimentation riche en antioxydants. De nombreuses études confirment que les antioxydants réduisent les effets néfastes des radicaux libres sur les neurones. Bien qu'il n'existe pas encore suffisamment de preuves pour recommander un régime précis permettant de prévenir la maladie d'Alzheimer, selon les auteurs d'une revue de littérature scientifique¹¹, certains aliments riches en antioxydants devraient être privilégiés.

ACTIVITÉ PHYSIQUE

Le bénéfice d'une activité physique régulière pour la prévention des démences et du déclin cognitif a été montré par plusieurs études épidémiologiques et des essais cliniques récents. L'un d'eux a montré qu'un programme d'entraînement physique modéré, à domicile (3 séances de 50 minutes par semaine, ou 20 minutes de marche par jour, pendant 24 semaines), permettait d'améliorer les performances cognitives de personnes souffrant de troubles de la mémoire. Par ailleurs, les adultes pratiquant une activité physique de façon régulière semblent moins fréquemment atteints par la maladie d'Alzheimer.

CASBAH ET VIEUX ARTISANS

Rafraîchir les mémoires...

La Casbah se vide de ses précieux artisans atteints par la limite d'âge. Et les rares rescapés, témoins d'un demi-siècle consacré à leur passion, n'en peuvent plus mais... La balle est donc dans le camp des pouvoirs publics qui ont le devoir de ne pas laisser choir cet inestimable patrimoine. Dont acte...

Haut lieu de la résistance par sa situation stratégique et ses multiples dédales qui défient le sens de l'orientation, la Casbah qu'on se faisait un point d'honneur d'y naître et d'y vivre, n'est plus hélas ce qu'elle était ; un gardien de la civilisation millénaire et un passage obligé pour tous les touristes étrangers. Qui savaient ce site historique incontournable et dont la plupart s'en revenaient moult fois, fascinés par ce lieu-dit pas tout à fait comme les autres de par toutes les richesses matérielles et immatérielles qu'ils brandissaient autant avec humilité qu'indéniable motif de fierté. Et il y avait de quoi pour tous ceux qui connaissaient tous ces trésors inestimables et notamment cet art artisanal transmis jusqu'après l'indépendance de générations en générations. Et si au milieu des années 80 se dessinait un réel espoir collectif de voir repris en mains ce joyau architectural tout en offrant un minimum de conditions aux artisans fous de leur métier et soucieux comme de juste de ne pas abandonner leur passion ancestrale, force est d'admettre malheureusement que la Casbah a vécu plus de promesses recommencées que de projets concrets.

Malgré encore une fois tout ce bruit fait autour de la nécessité de réhabiliter ce site et d'en faire un principal centre de rayonnement d'autant plus qu'il a été classé au patrimoine mondial. Ainsi furent organisés à cet effet des réunions, des conférences, des journées dont on attendait, au moins, qu'elles obtiennent



une bonne fois pour tous autant les crédits nécessaires qu'un panel pour mener à bien ce travail de spécialistes et d'experts. Certes on ne saurait nier non plus le fait terroriste qui bloqué, gelé et fait avorter bien des projets ambitieux et grandioses au profit de la vieille cité millénaire mais à chaque fois au bout la grande désillusion. Conséquences logiques de tout ce bricolage recommencé entre autres effets perverses, les quelques artisans qui font de la résistance sont qui atteints par la limite d'âge et

le refus obstiné de leur progéniture d'assumer cet héritage ancestral et garantir ainsi la continuité intergénérationnelle. Celle qui renforce et consolide le lien social pour ne point rompre brutalement avec le label artisanal ancien. Car il s'agit bien d'un label combien même cette génération d'avant-guerre notamment n'a pas eu la chance de fréquenter les bancs d'école et la fameuse séparation des collèges ; le premier étant réservé aux fils de nantis et assimilés, le second aux enfants de la plèbe... Soit un racisme

qui ne dit pas son nom mais qui ne se décline pas moins comme tel... Pendant qu'aujourd'hui il urge de sauver ce qui reste à sauver, d'impliquer davantage la population juvénile essentiellement dans la reconfiguration de la vieille cité délabrée et aboutir à terme à une véritable résurrection de ce lieu dit trop longtemps livré aux prédateurs de tous poils à l'instinct destructeur phénoménal pour le moins.

Alors que la population artisanale active s'est réduite comme une peau de chagrin sans doute découragés par le peu d'intérêt manifesté à leur encontre. Et ils ont tellement leur métier chevillé au cœur qu'ils n'ont évoqué à aucun moment la problématique d'un éventuel apport financier. Pour toute cette vieille école issue du seul empirisme (transmission du savoir par l'unique voie de l'apprentissage visuel, outre l'habileté et la dextérité manuelles, deux pendants qui vont de pair), sa préoccupation immédiate et non moins majeure) est de quitter ce bas monde avec cette sensation ineffable du devoir accompli, autrement dit une vie bien remplie en tant qu'agent et acteur social en ce qu'il aura contribué, à concurrence certaine, à valoriser et perpétuer une tradition qui ne doit pas s'éteindre avec l'extinction d'une génération. Car la mémoire collective est faite autant de l'immatériel que du matériel. Aux générations nouvelles de savoir capter l'essentiel et en faire le meilleur usage possible.

Amar Zentar

L'artisanat de La Casbah en voie de disparition

L'artisanat traditionnel, autre fois répandu dans La Casbah d'Alger, est aujourd'hui menacé de disparition devant la grande baisse du nombre d'artisans, la dégradation du cadre urbain de la Médina et l'absence de soutien à ces professions qui souffrent en silence depuis de nombreuses années.

Le visiteur de La Casbah d'Alger, classée au patrimoine mondial de l'humanité en 1992, peut relever que les artisans encore en activité se comptent sur les doigts d'une main et se trouvent majoritairement dans la haute Casbah, particulièrement à la rue Sidi Driss Hamidouche ou aux alentours de la mosquée Sidi Ramdane, où les bâtisses sont encore relativement en bon état de conservation et où les ruelles sont sécurisées. Rencontrés par l'APS, des artisans affirment qu'ils sont à peine une dizaine encore en activité, dans l'ébénisterie d'art, la dinanderie et la céramique, et que ces métiers tendent à disparaître devant la dégradation du cadre urbain de la médina et le manque d'intérêt des jeunes qui se sont détournés de ses métiers qui manquent de moyens et de soutien des pouvoirs publics. Aigri après de nombreuses désillusions, le dinandier El Hachemi Ben Mira confie sa tristesse en voyant ce qu'est devenu sa Casbah natale et ses métiers regrettant qu'ils ne sont plus que deux à perpétuer cette tradition

aujourd'hui dans de petites échoppes même s'il a lui-même formé une trentaine de jeunes. Avec beaucoup de nostalgie, il évoque une époque où les rues prenaient le nom des métiers qui y étaient exercés et où ils étaient une trentaine de dinandiers à travailler le cuivre pour les besoins des fêtes familiales et pour l'usage quotidien. Après 58 ans de métier, El Hachemi Ben Mira, qui a appris le métier dans l'atelier de Mohamed Zoulou près de ZoudjAayoun, constate que les artisans de la Casbah sont "une espèce en voie de disparition" en énumérant ceux qui nous quittent et ceux qui ont arrêté leurs activités.

Refusant de demander toute forme d'aide il continue à proposer ses créations, bijoux, luminaires et ustensiles de cuisine et de bain, et des antiquités remontant à la période ottomane chinés chez les habitants. Dans la haute Casbah, la céramiste Bahia Rouibi a rouvert son atelier après plusieurs mois de fermeture et propose des objets de décorations et de petits souvenirs aux visiteurs.

Depuis huit ans elle réalise des carreaux de zeldj et des tableaux en céramique en plus d'alimenter parfois des chantiers de décoration ou de construction de rares particuliers préférant le produit de l'artisan à celui de l'industrie. Bahia Rouibi, qui loue un petit atelier, regrette d'être

confrontée à autant de difficultés liées au "prix exorbitant de la matière première importée et l'absence d'implication des artisans dans les projets publics de restauration". Autre artisan rencontré dans la haute Casbah, Khaled Mahiout, spécialisé dans l'ébénisterie d'art et la restauration du bois qui a hérité ce métier de son père. Dans son atelier de la rue Sidi Driss Hamidouche, il travaille avec son fils pour réaliser des portes, des rampes, des colonnes et autres miroirs en plus de restaurer des pièces anciennes pour les mosquées, hôtels et particuliers. Agé de 70 ans, il évoque une époque où la Casbah était auto suffisante en matière d'artisanat et estime que le renouveau de la médina doit également passer par la mise en valeur de ses métiers.

Malgré la dégradation du cadre urbain et la rareté des visiteurs, une autre famille a décidé d'ouvrir un restaurant traditionnel en 2019, baptisé "La nostalgie". Karim le gérant de cet établissement installé dans la maison familiale et qui propose des tables installées dans les escaliers d'une venelle, considère son projet comme une petite pierre à l'édifice de la mise en valeur des lieux. Il plaide cependant pour "l'ouverture des nombreuses échoppes fermées et à sécuriser les lieux pour insuffler une nouvelle dynamique touristique".

CITADELLE D'ALGER

Une partie restaurée

La citadelle d'Alger ou "Dar Es'Soltane", site historique et archéologique, siège de l'autorité politique durant les dernières années de la régence d'Alger, connaît une animation et une activité notable depuis l'annonce faite, fin novembre 2020, par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (Ogebc) d'ouvrir la partie restaurée de ce site aux visiteurs.

Une affluence appréciable du public est enregistrée dans ce site singulier qui regroupe plusieurs bâtisses, où les jeunes viennent à la découverte des lieux et de leur histoire alors que les plus âgés sont animés par la nostalgie et la volonté de voir le résultat des travaux de restauration.

Des guides de l'Ogebc proposent une visite à travers les parties restaurées de la citadelle en mettant en valeur l'aspect esthétique et les particularités architecturales de ce site et des fortifications qui l'entourent. L'office impose cependant des visites guidées limitées à deux personnes par séance qui auront l'occasion de voyager à travers le temps et l'histoire grâce aux informations des guides et des reconstitutions qui permettent une vision de Dar Es'Soltane avant la colonisation française et les différentes modifications qui y ont été opérées.

Les visiteurs peuvent également s'informer sur les techniques de construction de l'époque, ayant donné les somptueux palais et mosquées de la citadelle, sur les fortifications, mais aussi sur celles relatives à l'approvisionnement en eau, les aqueducs à souterazi notamment.

Pas moins de sept batteries totalisant près de 200 canons protègent la citadelle qui compte également des ateliers de fabrication d'armes, de munitions et de poudre à canon.

Les travaux de construction de cette ensemble de 1.5 hectare avait commencé en 1516 pour être terminé en 1591 avant de devenir en 1818, le siège de la régence et le centre du pouvoir.

Au début de la colonisation française, le site a été rapidement occupé et transformé en centre militaire avant que de nouveaux ouvrages ne viennent dénaturer la citadelle comme une caserne et un musée militaire installé par les généraux de l'armée coloniale en lieu et place des jardins. Les visiteurs sont conviés, tous les jours entre 9:00 et 17:00, à découvrir le quartier des janissaires, le bain des janissaires et le Bastion 5 accompagnés de guides de l'office qui veillent au respect des mesures de prévention contre la propagation du coronavirus.

DES ARBITRES COMORIENS POUR ZAMBIE-ALGÉRIE

Touba et Hammache sur la liste de Belmadi ?

Belmadi compte profiter des matchs contre la Zambie et le Botswana pour tester les nouveaux joueurs qu'il convoquera en mars prochain.

La CAF a désigné des arbitres comoriens pour le diriger le match entre la Zambie et l'Algérie, prévu le 25 mars prochain (20h) à Lusaka, pour le compte de la cinquième journée des éliminatoires de la CAN 2022 (Groupe H), d'après le site comorosfootball.com. Le directeur du jeu est Adelaïd Ali Mohamed qui sera assisté de ses compatriotes Amaldine Soulaïmane et Chebli Saïd Omar, avec Mohamed Athoumani comme quatrième arbitre, alors que le Seychellois Jean Claude Labross sera l'inspecteur des arbitres et le Tanzanien Abdallah Mohamed commissaire du match. Les poulains de Djamel Belmadi sont déjà qualifiés à la CAN 2022 qu'abritera le Cameroun, et ils ont besoin d'un nul pour assurer définitivement la première place de leur poule. Le Zimbabwe (2e avec 5



points de retard sur l'Algérie), le Botswana (3e) et la Zambie (4e) se disputent le second ticket du Groupe H. Les deux dernières rencontres des Verts contre les Zambiens et les Botswanais serviront de préparation pour les deux premiers rendez-vous dans les éliminatoires du Mondial 2022 face au Burkina Faso et au Niger, en juin prochain. La modeste

sélection du Djibouti est le troisième adversaire des camarades de Riyad Mahrez dans la phase des poules des qualifications au Mondial 2022, qui s'achèvera le 12 octobre, alors que les matches de barrages (aller et retour) sont prévus du 8 au 16 novembre 2021 pour désigner les cinq représentants de l'Afrique au Mondial qatari.

Nos champions d'Afrique tiennent aussi à conserver leur invincibilité, eux qui sont sur une série de 22 matchs sans défaite. Belmadi compte profiter des matchs contre la Zambie et le Botswana pour tester les nouveaux joueurs qu'il convoquera en mars prochain. Le défenseur central du club néerlandais du RKC Waalwijk, Ahmed Touba, et le latéral gauche du club portugais Boavista, Yanis Hammache, devraient être les nouveautés de Belmadi en mars prochain. Le patron de l'EN devra récupérer les quatre champions d'Afrique, Youcef Belaili, Islam Slimani, Youcef Atal et Hicham Boudaoui. Il est à noter que Ramy Bensebaini ne jouera pas contre la Zambie, à cause d'une suspension pour cumul de cartons.

L.B.

MC ALGER

Amrani : «Je suis fier de mes joueurs»

Le MC Alger a enregistré un second nul de suite en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. Après avoir accroché (0-0) le Zamalek, le MCA a frôlé l'exploit face à l'ES Tunis, mardi soir sur l'arène du 5-Juillet.

Les Mouloudéens ont ouvert le score à la 27' par Bensaha, qui a été prêt par l'EST au MCA, mais ils n'ont pu conserver cet avantage. Les Sang et Or ont égalisé à l'heure de jeu grâce à leur milieu de terrain algérien Benguit. Le nouvel entraîneur du Doyen, Abdelkader Amrani, est satisfait du résultat et de la prestation de ses joueurs lors de ce derby maghrébin qui a tenu toutes ses promesses, selon le site internet de la CAF. «Nous avons joué un bon match face à une équipe de l'EST très expérimentée surtout dans ce genre de compétition. Je suis fier de mes joueurs et de leur prestation. A nous de

travailler encore plus pour les prochains matches afin de réaliser de bons résultats et espérer se qualifier pour les quarts de finale», dira Amrani. «L'équipe a développé son jeu mais vu les absences de certains et le retour d'autres, nous n'avons pas pu faire mieux que le nul.

C'est vrai que nous avons raté plusieurs occasions, mais nous sommes satisfaits du résultat nul. Il y a avait de la précipitation des joueurs devant les buts face à une équipe qui voulait gagner. Il nous reste à jouer d'autres matches et c'est à nous de bien les négocier pour assurer la qualification», a affirmé de son côté, Mouine Chaâbani, le driver de l'Espérance qui conserve la première place du Groupe B, avec deux points d'avance sur le MCA et la Zamalek, tenu en échec (0-0), à Dakar, par Teungueth FC.

L. B.

Les résultats de mardi

Groupe A:

Simba Sports Club-Al Ahly 1-0
El Merreikh AS Vita Club 1-4

Classement:

Simba SC 6 pts, AS Vita Club 3 pts, Al Ahly 3 pts, El Merreikh 0 pt

Groupe C:

Club Atlético Petroléos-WA Casablanca 0-
Kaizer Chiefs-Horoya 0-0

Classement:

Horoya 4 pts, WAC 3 pts, Kaizer Chiefs 1 pt,
Club Atlético Petroléos 0 pt

Groupe D:

Teungueth FC-Zamalek 0-0
MC Alger-ES Tunis 1-1

Classement:

ES Tunis 4 pts, MC Alger 2 pts, Zamalek 2 pts, Teungueth FC 1 pt

JS KABYLIE

Lavagne : «Je connais bien Coton Sport»

L'entraîneur de la JS Kabylie, Denis Lavagne, va retrouver son ancienne équipe, le Coton Sport du Cameroun, le 10 mars prochain, à l'entame de la phase des poules de la Coupe de la CAF. Lavagne estime que les Canaris sont bien armés pour franchir cette phase des poules et aller plus loin encore en C2 africaine, une compétition remportée trois fois de suite (2000, 2001 et 2002) par le club le plus titré d'Algérie. «C'est un groupe abordable avec le RS Berkane, tenant du trophée, le Coton Sport et Napsa Stars. Je ne connais pas trop l'équipe zambienne. Ça peut être une surprise. Je connais bien, par contre, le Coton Sport, même si ce n'est plus l'équipe que j'avais entraînée il y a dix ans. C'est quand même un grand nom. On a toutes les chances pour pouvoir se qualifier. Il faudra bien aborder le premier match, c'est là qu'on va éva-

luer nos chances. C'est important de prendre un bon départ. On a des qualités. On a éliminé le Stade Malien qui est une grosse équipe en Afrique et qui a l'habitude de se qualifier aux poules. Notre qualification est méritée sur l'ensemble des deux matches. Ça montre qu'on est au niveau. Si on continue avec cette solidarité, cette solidité défensive et notre capacité à marquer des buts, on peut sortir des poules. Commencer et finir à domicile c'est un avantage. Il faut bien entamer la compétition et remporter une victoire dans le premier match contre Coton Sport », a confié Lavagne au site officiel de la JSK.

BENCHAÏRA NE JOUERA PAS CONTRE LE MCA

Le brillant milieu de terrain de la JSK, Mohamed Benchaïra, ne participera pas au Clasico face au MC Alger, prévu

samedi après-midi au Stade du 5-Juillet, pour le compte de la 15e journée du championnat de Ligue 1. Benchaïra est out pour une semaine de repos, après sa blessure lors du match retour contre le Stade Malien. «Le milieu de terrain, Mohamed Benchaïra a subi avant hier des examens médicaux pour se situer sur la nature de sa blessure. L'IRM a révélé une tendinite au niveau de l'adducteur. Selon le staff médical du club, le joueur sera soumis au repos et aux soins pendant une semaine avant de retrouver le chemin des entraînements », a-t-on annoncé sur la page officielle de la JSK sur Facebook. Benchaïra sera remplacé par Ammar El-Orfi ou Abdesamad Bounoua. Le nouvel attaquant des Canaris, le Congolais Pame Glody Kilangalanga, est qualifié par la LFP et il sera en principe aligné, samedi, par Lavagne.

L. B.

LIGUE 1 (15^e JOURNÉE)

L'OM pour prendre le pouvoir

La 15e journée du championnat de Ligue 1 de football se jouera ce week-end. Cette 15e journée est scindée en deux parties, Elle débutera ce vendredi 26 février, avec cinq rencontres, à savoir O Médéa-CS Constantine, JS Saoura-US Biskra, NA Hussein Dey-RC Relizane et USM Alger-NC Magra et USM Bel Abbès-JSM Skikda. L'OM va tenter de renouer avec la victoire et de prendre provisoirement les commandes du championnat. Quatre matches sont programmés pour samedi, en l'occurrence AS Ain M'lila-WA Tlemcen, MC Oran-Paradou AC, ES Sétif-ASO Chlef et le Clasico MC Alger-JS Kabylie, la grosse affiche de la journée, tronquée du duel entre le CABB Arréridj et CR Belouizdad, reporté en raison du déplacement aujourd'hui des Belouizdads en Tanzanie pour jouer dimanche le choc contre les Sud-africains de Mamelodi Sundowns.

R. S.

Le programme de la 15e journée

Vendredi 26 février

Médéa : O. Médéa - CS Constantine 15h00
Béchar : JS Saoura - US Biskra 15h00
20-Août : NA Hussein-Dey - RC Relizane 15h00
Bologhine : USM Alger - NC Magra 16h00
Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - JSM Skikda 16h00

Samedi 27 février

Aïn M'lila : AS Aïn M'lila - WA Tlemcen 14h30
Zabana : MC Oran - Paradou AC 14h30
Sétif : ES Sétif - ASO Chlef 15h00
5-Juillet : MC Alger - JS Kabylie 16h00
Bordj : CABB Arréridj - CR Belouizdad (reporté)

AVIRON

Une médaille historique pour Boudina

Le rameur algérien Sid Ali Boudina a réussi un authentique exploit, mardi, en décrochant une médaille de bronze aux Championnats du monde d'aviron en salle (indoor) à distance. Boudina a terminé à la troisième place en Lightweight (poids léger) avec un chrono de 06:12.3, derrière l'Allemand Florian Roller (06:09.4) et l'Italien Martino Goretti (06:10.7). C'est une première dans les annales de l'aviron algérien. Qualifié aux JO de Tokyo en compagnie de Kamel Aït Daoud, Boudina vise désormais une médaille olympique. Bon vent !

L. B.

OGC NICE

Atal de retour



Eloigné des terrains depuis trois semaines en raison d'une blessure à la cuisse, l'international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, a repris mardi l'entraînement collectif, indique son club sur son site internet. Le natif de Tizi-Ouzou a pris part à la séance collective à l'instar des autres joueurs niçois blessés: Jordan Lotomba, Kasper Dolberg et Danilo, à trois jours de leur déplacement à Rennes, précise la même source.

FC BARCELONE

Messi agacé par Neymar et Di Maria



L'hypothèse d'un départ libre de Messi en juin prochain grandit de jour et jour.

Une semaine après la faillite collective du FC Barcelone face au Paris Saint-Germain, le Barça tentera face à Elche de revenir à deux points du Real Madrid en Liga. Pour cela, Ronald Koeman aura besoin d'un Lionel Messi capable de renverser des montagnes, ce qui n'est pas le cas cette saison pour la star argentine. La Pulga est visiblement très perturbée, son vrai-faux départ de l'été dernier ayant changé la donne. Et tandis que les Blaugrana veulent essayer de retrouver des couleurs, l'avenir de Lionel Messi est encore au cœur de toutes les supputations, Joan Laporta, favori dans la course à la présidence du Barça, n'ayant pas abandonné l'idée de faire prolonger le sextuple Ballon d'Or.

Cependant, l'hypothèse d'un départ libre de Lionel Messi en juin prochain grandit de jour et jour, et pour l'accueillir deux clubs sont favoris, à savoir le Paris Saint-Germain et Manchester City. Ces dernières semaines, le PSG est sorti du bois pour dire que Lionel Messi serait évidemment un sacré renfort. Leonardo avait ouvert le bal il y a quelques mois, dans une vidéo avec les supporters parisiens, et plus récemment ce sont Neymar, Angel Di Maria ou encore Mauricio Pochettino qui ont dit tout le bien qu'ils

pensaient de la possible signature de Lionel Messi lors du prochain marché des transferts. Des déclarations qui ont ouvertement agacé l'entraîneur néerlandais du FC Barcelone, Ronald Koeman estimant que le comportement parisien était indigne. Mais si l'on en croit Guillem Balague, journaliste pour la BBC et la Liga TV, même Lionel Messi n'a pas apprécié d'entendre que le Paris Saint-Germain parlait ouvertement de lui, y compris lorsqu'il s'agit de son compatriote Angel Di Maria, ou son ami Neymar. Les déclarations parisiennes ont clairement agacé la star argentine, qui n'a toujours pas fait son choix et ne souhaite pas subir des pressions d'où qu'elles viennent. Le message est passé au PSG.

MBAPPÉ, HAALAND... LE GROS MALAISE

L'entraîneur du Barça, Ronald Koeman, a réagi aux propos de Toni Freixa, candidat à la présidence, qui avait annoncé les arrivées potentielles de Kylian Mbappé ou Erling Haaland... Koeman a esquivé les rumeurs les plus alléchantes qui parcourent la presse catalane. «Ce n'est pas le moment de parler d'autres joueurs, a lancé l'entraîneur pour couper court aux questions. Nous avons des matchs importants à jouer. Cela peut influencer le futur du club, du prochain président. Nous devons nous concentrer sur nous-mêmes car ce sont des rencontres décisives qui arrivent.» Relancé sur les promesses de Toni Freixa, Koeman refuse de s'enflammer, lui qui n'est

d'ailleurs pas certain de rester à son poste après les élections. «Je ne sais pas si ce qu'il a dit est vrai. Tant que l'on ne saura pas qui est le président, nous ne saurons pas quel sont les futurs de l'entraîneur et de l'équipe. J'attendrai jusqu'au 8 mars.»

BRYAN GIL CONVOITÉ

Depuis le départ de Neymar à Paris durant l'été 2017, le Barça est désespérément en quête d'un joueur capable de suppléer le Brésilien dans le jeu. Ousmane Dembélé, Philippe Coutinho ou encore Antoine Griezmann ont tous été recrutés dans cette optique, sans avoir la réussite escomptée. Or, c'est peut-être en supervisant des écuries moins puissantes que le club catalan fera la bonne pioche. Le jeune milieu offensif d'Eibar Bryan Gil y ressemble. Percutant, déstabilisant, ce prospect de 19 ans qui appartient au FC Séville réalise une excellente campagne avec son écurie. Germán Vaya Ballabriga a avoué sur SER Catalunya que le Barça avait bien jeté son dévolu sur ce talent en devenir. «C'est le meilleur joueur d'Espagne en ce moment et je le compare à Neymar. Il a une grande polyvalence : il est ailier, milieu de terrain et ailier gauche. Il est impressionnant. J'ai parlé à Ramon Planes (directeur technique du FC Barcelone, ndlr) et il a Bryan Gil en tête. S'ils le font, il a une clause de 35 millions aujourd'hui, mais si Séville le prolonge, elle grimpera à 150 millions d'euros.»

JUVENTUS

Les négociations se poursuivent avec Dybala

Paulo Dybala verra son contrat à la Juventus s'achever en 2022. Les négociations pour une prolongation avaient été entamées il y a plusieurs mois déjà, mais elles ont été stoppées ensuite à cause de la crise sanitaire. Les deux parties semblent désormais prendre leur temps sur ce dossier, mais cela ne veut pas dire que les discussions ont rompues. Fabio Paratici, le directeur sportif de la Vieille Dame, a assuré qu'il y a toujours une volonté commune d'étirer la collaboration. «Nous avons parlé [de ce contrat], nous avons parlé et continuerons de parler dans les prochains jours et mois», a-t-il clamé. Pour rappel, en 2019, l'Argentin avait été tout proche de rejoindre Tottenham. Sportivement, «La Joya» n'est pas au mieux en ce moment. Toutes compétitions confondues, il n'a été décisif qu'à 5 reprises cette saison (3 buts et 2 assists). Mais, à Turin, on relativise ce passage à vide : «Paulo a encore quelques problèmes – c'est comme s'il était sur une balançoire. Certains jours, c'est mieux et d'autres fois c'est pire. Il semblait aller bien [la semaine dernière], puis il a ressenti de nouveau une douleur».

BAYERN MUNICH

Jamal Musiala va jouer pour l'Allemagne

Tout va très vite pour Jamal Musiala ces derniers temps. Ayant décidé de rejoindre le Bayern Munich pour finir sa formation la saison dernière, le milieu de terrain a été propulsé dans le groupe de Hansi Flick, un an après. Malgré dix-sept bougies à son compte, il ne fait pas le nombre dans l'effectif pléthorique des Bavarois puisqu'il a déjà participé à 27 rencontres depuis le début de la saison. La plupart comme remplaçant certes mais mardi soir, il était bien titulaire sur la pelouse de Rome pour affronter la Lazio Rome. Pendant que le Bayern Munich a continué à tout écraser sur son chemin (1-4) avec un 18ème match sans défaite dans la compétition, Musiala a inscrit son nom dans l'histoire de la Ligue des Champions. A 17 ans et 363 jours, il est devenu le plus jeune joueur du club munichoïse à marquer dans la compétition reine et s'empare de la deuxième place dans le classement général de la C1, Bojan Krkic conservant son trône grâce à son but inscrit à 17 ans et 217 jours avec le Barça contre Schalke 04 en 2006-2007. Avec déjà six réalisations depuis le début de la saison, Jamal Musiala ne cesse d'attirer les convoitises. Celles des clubs d'abord mais surtout celles des sélections nationales. Né en Allemagne d'un père nigérian, le milieu offensif a rejoint l'Angleterre alors qu'il n'avait que sept ans et possède donc également la nationalité anglaise. Il évoluait d'ailleurs à l'Academy de Chelsea avant de faire ses valises pour Munich.

LAZIO ROME

Inzaghi déçu par ses joueurs et l'arbitrage

Une claque, une vraie. De la catégorie de celles qui réveillent. Surclassée par le Bayern Munich (1-4), mardi soir, en huitième de finale aller de la Ligue des champions, la Lazio Rome a bien eu du mal à exister. Marqué et déçu, Simone Inzaghi a reconnu la supériorité des Bavarois. Tout en regrettant tout d'abord «les nombreuses erreurs» de ses joueurs. "On s'est mis trois buts sur les quatre", a-t-il expliqué. Puis ensuite les "absences" en défense... et enfin l'arbitrage. Peu après l'ouverture du score, la Lazio a en effet longtemps pesté pour une faute plutôt évidente sur Sergej Milinković-Savić à l'entrée de la surface. Mais l'arbitre n'a pas bronché. "Si cet épisode tourne en notre faveur, le match peut changer, estimait l'entraîneur de la Lazio après la rencontre. Il y avait penalty. Mais il est évident que le Bayern a été supérieur."

ATLÉTICO MADRID

La stat qui fait peur

L'Atlético de Madrid est en ballottage défavorable pour une qualification après son revers contre Chelsea (0-1), en huitièmes de finale aller de Ligue des Champions. Une désillusion pour le leader de la Liga qui, à défaut de ne pas réussir à trouver l'ouverture, n'a pas tenté non plus... En effet, l'Atlético n'a pas cadré un eul tir dans cette première manche contre le club londonien. Mais il y a une statistique encore plus significative : cela fait 3 fois que le club madrilène ne parvient pas à cadrer une seule tentative dans un match de Ligue des Champions dans son histoire. Ce cas de figure s'était déjà produit lors d'une rencontre face à l'Olympique de Marseille le 9 décembre 2008 (0-0), ainsi que lors du match retour contre la Juventus (défaite 3-0), dans lequel Cristiano Ronaldo avait signé un triplé.

CHELSEA

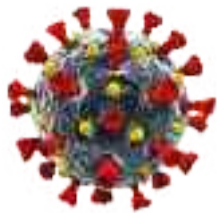
Giroud plus haut que Ronaldo ?

Olivier Giroud été l'homme de la soirée, mardi en Ligue des Champions ! Non seulement il a offert la victoire à Chelsea contre l'Atlético de Madrid (1-0) mais, en outre, Giroud a inscrit un but monumental. Il s'est permis de tromper le portier madrilène avec un sublime retourné acrobatique.

Cette superbe réalisation d'Olivier Giroud a mis en lumière une donnée vertigineuse. Le Français semblerait défier la performance de Cristiano Ronaldo contre la Juventus.

Lors de son but, l'attaquant des Blues est allé dans les hauteurs pour reprendre le ballon avec son pied gauche. Selon Sky Italia, Olivier Giroud s'est élevé à 1,97 mètre du sol. Ce but rappelle celui de Cristiano Ronaldo sous le maillot du Real Madrid face à la Juventus, en 2018. Le Portugais avait réalisé un ciseau retourné d'anthologie salué par l'ensemble des supporters, y compris ceux de la Vieille Dame. Au moment du but, il a atteint 2,30 mètres de hauteur pour effectuer ce geste incroyable.





PANDÉMIE DE COVID-19

182 nouveaux cas, 175 guérisons et 3 décès en 24h

LUTTE ANTITERRORISTE

Plusieurs opérations menées en une semaine

Des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené plusieurs opérations en une semaine (17-23 février 2021) dans le cadre de la lutte antiterroriste, la criminalité organisée et l'émigration clandestine et ce, pour préserver et prémunir le pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national, des unités et des détachements de l'ANP ont mené, durant la période du 17 au 23 février 2021, plusieurs opérations dont les résultats dénotent du haut professionnalisme et de l'engagement indéfectible de nos Forces armées à préserver et prémunir notre pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont découvert et détruit à Bouira, M'sila, Skikda et Batna, une casemate pour des groupes terroristes et 5 bombes de confection artisanale", ajoute le communiqué du MDN. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 50 narcotrafiquants et saisi de grandes quantités de kif traité s'élevant à 9 quintaux et 60,5 kilogrammes que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc". A ce titre, "des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie natio-



nale et des garde-frontières ont intercepté, lors d'opérations distinctes au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, 16 narcotrafiquants et saisi 759,5 kilogrammes de kif traité, alors que 34 narcotrafiquants ont été arrêtés et 201 kilogrammes de kif traité ainsi que 46 492 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans d'autres Régions militaires", selon le communiqué du MDN. Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, 85 individus et saisi 14 véhicules, 63 groupes électrogènes, 64 marteaux-piqueurs, 14 détecteurs de métaux, 12 tonnes de mélange de pierres et d'or brut, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 8,780 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, tandis que

10 autres individus ont été arrêtés et 9 fusils de chasse, 85 276 unités de tabac, 3 059 unités d'articles pyrotechniques et 450 Smartphones ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Ouargla, Biskra, El-Oued, Illizi, Sétif, Tiaret, Tipasa et Tindouf. De même, "des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburant s'élevant à 15 857 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras et Bordj Badji Mokhtar", selon la même source. Dans un autre contexte, les garde-côtes "ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 212 individus dont 22 Marocains, à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran, Mostaganem, Aïn Témouchent, Tlemcen, Chlef, Annaba, El-Tarf et Skikda, alors que 56 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Saïda, Adrar et Ouargla", conclut le communiqué du MDN.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE SPÉCIAL

Des vents forts souffleront sur plusieurs wilayas du Sud



Des vents forts soufflent depuis hier et se poursuivent aujourd'hui jeudi sur plusieurs wilayas du sud du pays, parfois en rafales avec des soulèvements de sable locaux réduisant la visibilité, indique un (BMS) émis hier par le Centre national des prévisions météorologiques. Les wilayas concernées par ce BMS, de niveau de vigilance orange, sont El Oued, Ouargla, Touggourt, Ghardaïa, sud de Laghouat, sud d'El Bayadh, El Goléa, Timimoune, Adrar, In Salah et Illizi. Les vents de direction Est à Nord-Est souffleront à une vitesse entre 60 et 70 km/h avec rafales atteignant ou dépassant parfois 80 km/h, durant la validité du BMS qui court de mercredi à 10h00 à jeudi à 12h00.

SÉTIF

Une secousse de magnitude 4,8

Une secousse tellurique de magnitude 4,8 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 02h51 (heure locale) dans la wilaya de Sétif, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 09 km au sud-ouest de Rasfa, a précisé la même source. Selon la Protection civile, la secousse a provoqué un état de panique parmi la population locale sans causer toutefois de dégâts humains ou matériels. La secousse tellurique, "n'a pas causé de dégât humain ou matériel", a affirmé à l'APS, le chargé de communication et de l'information auprès de la Direction de la Protection civile, le capitaine Ahmed Lamamra. "Une unité relevant de ce corps constitué était sur place dès l'enregistrement de la secousse pour inspecter et évaluer la situation et prendre en charge les citoyens en cas de nécessité", a-t-on ajouté. Les unités de la Protection civile dépendant de la région sud de la wilaya munies de tous les moyens logistiques et humains nécessaires ont été mobilisées pour faire face à tout éventuel incident ou urgence, selon la même source. La secousse tellurique a

été ressentie par les habitants de la région et quelques communes limitrophes comme Aïn Azel, Salah Bey (Constantine) et Magra dans la wilaya de M'sila, a-t-on indiqué, précisant que la majorité des habitants notamment ceux de la Cité Rassisli dans le sud de Rasfa ont quitté leurs maisons. L'unité de la Protection civile conduite par le directeur de wilaya de la Protection civile en compagnie des autorités locales et les services de sécurité se sont rendus sur les lieux pour évaluer la situation en vue de prendre les mesures nécessaires en prévision de toute éventuelle urgence, a fait savoir le capitaine Lamamra. Pour sa part, le vice-président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Rasfa, Abdelhalim Benhah, a affirmé "qu'aucune fissure n'a été signalée dans les maisons ou les constructions", à l'exception, a-t-il ajouté de "quelques chutes de pierre sur la route nationale RN28 reliant Sétif à M'sila". Une cellule de crise de wilaya composée de plusieurs secteurs comme les travaux publics et la Protection civile a été mise en place pour évaluer et contrôler la situation, selon les services de la wilaya.

Au fil du jour

Pour nos sœurs insoumises

Par Rachid Ezziane

Ce jour, celui-là même dont je vous parle, où toutes les femmes de mon pays, du Maghreb et de tous les autres pays d'Orient, mais aussi celles des bidonvilles, des zones d'ombre et les autres très sombres, de dessous les ponts et aux abords des routes qui vendent leur chair et leur charme ou celles qui ne se sont jamais vu au-delà des murs, végétant au milieu des patios, et même celles qu'on exorcise et excise se rappellent que leur essence d'être humain ne leur permet plus d'accepter de vivre en sous-être ni en mal d'être, ce jour-là..., oui, ce jour-là, je les vois venir réclamer aux « mâles », enturbannés ou pas, leur part de citoyennes à part entière. Sans distinction de statut ou de salaire. De belles ou de laides. De rebelles ou soumises. D'ici ou d'ailleurs. De jeunes ou de vieilles...

Ces femmes du « néant » n'auront plus besoin de chercher des « mâles » pour avoir le droit de nom, de toit ou de pain, comme aux premiers temps révolus.

Contre la dominance du « mâle » et la culture patriarcale, elles inventeront un nouveau monde où leur rôle sera primordial dans la société. Voir plus que nécessaire. Déjà, les prémices annonciatrices de cette révolution sont en marche, depuis quelques années. Partout en Algérie, une véritable montée en puissance est constatée chez la gent féminine. Dans tous les domaines, l'écart entre les filles et les garçons rétrécit de jour en jour. Une revanche contre le sort et les mentalités se fraie un chemin de non-retour.

Une nouvelle psychologie chez le sexe « faible » (comme on le croyait encore il n'y a pas si longtemps) est en train de remodeler les données sociétales vieilles de plusieurs siècles, qu'on croyait à jamais inextinguibles.

L'homme (le sexe masculin) perd d'année en année de sa notoriété au profit de la femme qui, elle, grignote, « bon an, mal an », des pans entiers des acquis que l'homme détenait en exclusivité. Et comme la nature a horreur du vide, là où l'homme délaisse un terrain en jachère, les femmes le reprennent à leur compte. Et avec la perspicacité, la modernité aidant, en plus de l'esprit battant, la patience a porté ses fruits. Et quels fruits !...

Qui oserait aujourd'hui nier ce si doux fait ? Exaltant. Voir passionnant.

Je sais, ce n'est pas l'avis de tous. Et il y a même ceux qui vont fouiner dans quelques méandres douteux. Mais ça ne diminuera en rien l'envolée de ces studieuses filles qui cartonnent en tout et partout.

Ici, au pays du couchant, « la fleur au stylo », elles écument, aux couleurs de l'arc-en-ciel, les espaces et les esprits comme jamais...

Cette notoriété féminine, et que les misogynes ne se voient pas la vue, n'est plus à démontrer ou à philosopher. Personnellement, je n'ai besoin d'aucune statistique ou étude pour savoir que les femmes algériennes sont plus que jamais présentes, en force, pour le meilleur et pour toujours, dans nos sociétés contemporaines.